

le de		

# Rapport de gestion

Vue d'ensemble	
Aperçu du résultat global Visana 2020	5
Introduction aux rapports de gestion	6
Visana SA	
Compte de pertes et profits	11
Bilan	14
Annexe	17
Rapport de révision	23
sana24 SA	
Compte de pertes et profits	27
Bilan	28
Annexe	31
Rapport de révision	35
Trapport de Terreien	00
vivacare SA	
Compte de pertes et profits	39
Bilan	42
Annexe	45
Rapport de révision	49
Galenos SA	
Compte de pertes et profits	53
Bilan	56
Annexe	59
Rapport de révision	64
••	
Visana Assurances SA	
Compte de pertes et profits	69
Bilan	72
Annexe	75
Rapport de révision	81
Corporate Governance	
Structure de la conduite et organisation	83
Conseil d'administration	84
Direction générale	86
Principes de la conduite d'entreprise	87
Gestion des risques	88
·	
Glossaire	90
Contact/Impression	93

# Aperçu du résultat global Visana 2020

	2020			2019
	<b>LAMal</b> mio CHF	LCA/LAA mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Primes	2372.4	1 183.9	3556.3	3558.5
Diminutions des produits	-15.9	-0.7	-16.6	-9.6
Réassurances	0.0	-9.6	-9.6	-10.0
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	407.8	_	407.8	397.4
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-410.0	_	-410.0	-400.0
Autres produits de l'activité d'assurance	0.0	3.5	3.5	5.0
Produits de l'activité d'assurance	2354.3	1 177.1	3531.4	3541.3
Prestations	-2832.3	-799.2	-3 631.5	-3684.1
Participations aux coûts/quotes-parts/recours	344.4	5.2	349.6	355.8
Réassurances	_	5.1	5.1	6.1
Prestations diverses	15.5	0.0	15.5	2.8
Compensation des risques	261.9	_	261.9	227.5
Modification des provisions	0.5	-21.4	-20.9	18.2
Frais d'administration	-91.5	-241.5	-333.0	-281.3
Autres charges techniques		-40.7	-40.7	-42.3
Charges de l'activité d'assurance	-2301.5	-1092.5	-3394.0	-3397.3
Résultat de l'activité d'assurance	52.8	84.6	137.4	144.0
Résultat réalisé relatif au capital	-9.8	12.9	3.1	61.5
Résultat non réalisé relatif au capital	0.4	n. a.*	0.4	57.8
Résultat relatif au capital	-9.4	12.9	3.5	119.3
Résultat divers	-1.0	-0.7	-1.7	-1.4
Impôts	-	-28.4	-28.4	-35.2
Résultat d'entreprise	42.4	68.4	110.8	226.7
*attesté selon CO				
			mio CHF	mio CHF
Provisions pour cas d'assurance			2347.3	2326.4
			%	%
Taux combiné			96,1	95,9
Taux de sinistre			86,7	88,0
Taux de coûts			9,4	7,9
			mio CHF	mio CHF
Champs d'activité				
Primes Clientèle privée			3068.3	3096.4
Primes Clientèle entreprises			488.0	462.1
			Nombre	Nombre
Indices statistiques				
			1.1.2021	1.1.2020
Effectif des assurés Clientèle privée			837500	846000
Personnes assurées AOS			626200	631 800
Entreprises assurées			16000	16000
			31.12.2020	31.12.2019
Collaborateurs/trices			1400	1390
Postes à plein temps			1243	1230

Introduction aux rapports de gestion

# En 2020 aussi, Visana a été un partenaire fiable et solide

## Exercice positif malgré la pandémie du coronavirus

L'année passée a été marquée par le coronavirus. En janvier 2020, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a déclaré un état d'urgence sanitaire mondial, en raison du virus. Les semaines qui ont suivi ont été placées sous le signe de nombreuses questions et incertitudes. Visana a pu être un partenaire fiable tout au long de la crise et accompagner ses assurés/es de manière compétente et adaptée à leurs besoins, grâce à sa sécurité financière et à une offre complète de services numériques. Particulièrement en ces temps difficiles, la proximité de Visana avec ses clientes et clients et avec leurs besoins a été décisive.

Le résultat d'entreprise 2020 est réjouissant, puisqu'il s'élève malgré ces conditions à 110.8 millions de francs (2019: 226.7 millions). Le résultat plus bas en 2020 s'explique par les rendements moins importants issus des placements de capitaux. Le résultat des activités d'assurance est de 137.4 millions de francs (2019: 144.0 millions), ce qui entraîne un taux combiné (taux de sinistres et de coûts) de 96.1% pour Visana (2019: 95.9%). Le résultat de l'assurance obligatoire des soins est de 52.8 millions de francs (2019: 40.2 millions) et celui du domaine des assurances complémentaires s'élève à 84.6 millions (2019: 103.8 millions).

Visana continue à afficher une grande stabilité financière et une solvabilité élevée. Sans restrictions, elle remplit toutes les exigences en matière de besoins en capitaux pour les assurances de base selon la LAMal ainsi que pour les assurances complémentaires selon la LCA. Une base financière forte et une gestion de la fortune responsable sont dans l'intérêt de nos assurées et assurés. Ces moyens permettent autant de compenser les fluctuations des marchés des capitaux et du domaine actuariel, que de pouvoir faire face aux imprévus de manière appropriée.

Ci-dessous, les résultats en détail.

### Visana SA

Visana SA présente un résultat actuariel de 39.8 millions de francs (2019: 33.2 millions). Comme l'année précédente, le volume des primes est de 1.8 milliard de francs. Les prestations d'assurance ont baissé de 33 millions de francs et s'élèvent à 2.0 milliards de francs (2019: 2.1 milliards de francs). Visana SA a reçu 353.0 millions de francs du fonds de compensation des risques (2019: 317.0 millions). Visana SA dispose en 2020 d'un effectif de 491700 personnes assurées dans l'assurance de base (2019: 494600).

### sana24 SA

sana24 SA présente en 2020 un résultat réjouissant de 8.4 million de francs (2019: 0.7 million). Le volume des primes s'est élevé à 295.9 millions de francs (2019: 310.7 millions) et les prestations d'assurance ont baissé, passant à 209.7 millions de francs (2019: 223.7 millions). Les paiements au fonds de compensation des risques se sont montés à 68.2 millions de francs (2019: 70.5 millions). sana24 SA dispose en 2020 d'un effectif de 74300 personnes assurées dans l'assurance de base (2019: 81 900).

### vivacare SA

En 2020, vivacare SA a obtenu un résultat positif de 5.3 millions de francs (2019: 2.5 millions). Le volume des primes a augmenté de 17.8 millions de francs, atteignant 224.1 millions de francs (2019: 206.3 millions) et les prestations d'assurance ont été de 172.7 millions de francs (2019: 165.8 millions). Les paiements au fonds de compensation des risques se sont montés à 37.3 millions de francs (2019: 30.5 millions). vivacare SA dispose en 2020 d'un effectif de 56200 personnes assurées dans l'assurance de base (2019: 53500).

### Galenos SA

Galenos SA présente en 2020 un résultat négatif de 3.3 millions de francs (2019: 4 millions). Le volume des primes s'est élevé à 54.9 millions de francs (2019: 60.4 millions) et les prestations d'assurance ont été de 64.5 millions de francs (2019: 63.9 millions). Les paiements du fonds de compensation des risques se sont montés à 14.4 millions de francs en 2020 et à 11.5 millions de francs en 2019. Galenos SA assure 11 600 personnes (2019: 13 500).

### **Visana Assurances SA**

Visana Assurances SA présente un résultat actuariel de 86.3 millions de francs (2019: 101.7 millions). Le volume des primes s'est amélioré de 18.4 millions de francs et s'est élevé à 1.2 milliard de francs. Les prestations d'assurance ont baissé de 18.6 millions de francs et s'élèvent à 0.8 milliard de francs. Dans le domaine non actuariel, un résultat de 12.6 millions de francs a pu être atteint (2019: 42.3 millions); un résultat d'entreprise de 70.5 millions de francs a pu être obtenu (2019: 109.2 millions). Le domaine de la clientèle privée présente un effectif de 723 200 personnes assurées (2019: 725 000) et le domaine de la clientèle assure environ 16 000 entreprises clientes, comme en 2019.

Visana remercie chaleureusement tous ses clients et clientes pour la confiance accordée. Nous serons heureux d'être à votre service à l'avenir aussi.

Lorenz Hess Président du conseil d'administration

Angelo Eggli CEO

C. E.C.

Visana SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

# Comptes de pertes et profits

		2020	2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		1 807.5	1825.8	-18.3
Primes assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		0.3	0.4	-0.1
Diminutions des produits sur les primes		-13.0	-6.5	-6.5
Parts des primes de réassurance	1.10	0.1	0.0	0.1
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		305.9	294.3	11.6
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-307.6	-296.2	-11.4
Primes gagnées pour la facture propre		1793.2	1817.8	-24.6
Prestations assurance obligatoire des soins		-2317.0	-2342.8	25.8
Prestations assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		-0.1	-0.1	-
Participations aux coûts		264.4	269.6	-5.2
Prestations diverses	1.10	16.1	3.4	12.7
Parts des prestations de réassurance	1.10	-0.3	_	-0.3
Modification des provisions actuarielles		-	31.8	-31.8
Compensation des risques		353.0	317.0	36.0
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-1 683.9	-1721.1	37.2
Frais de personnel		-48.3	-t46.2	-2.1
Charges diverses		-21.2	-17.3	-3.9
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2/1.10	-69.5	-63.5	-6.0
Résultat de l'activité d'assurance		39.8	33.2	6.6
Résultat d'exploitation divers	1.3	-1.0	-0.6	-0.4
Résultat terrains et bâtiments	1.4	3.7	1.6	2.1
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.5	-12.6	76.1	-88.7
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		-9.9	77.1	-87.0
Résultat d'entreprise	1.6	29.9	110.3	-80.4

# Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

		2019	Modification		2019	Modification
	AOS mio CHF	AOS mio CHF	AOS mio CHF	IJ LAMal mio CHF	<b>IJ LAMal</b> mio CHF	IJ LAMal mio CHF
Primes	1 807.5	1 825.8	-18.3	0.3	0.4	-0.1
Diminutions des produits sur les primes	-13.0	-6.5	-6.5	-0.0	-0.0	_
Parts des primes de réassurance	0.1	0.0	0.1	_	_	_
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	305.9	294.3	11.6	0.0	0.0	_
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-307.6	-296.2	-11.4	_	-	_
Primes gagnées pour la facture propre	1792.9	1817.4	-24.5	0.3	0.4	-0.1
Prestations	-2317.0	-2342.8	25.8	-0.1	-0.1	
Participations aux coûts	264.4	269.6	-5.2	-	-	
Prestations diverses	16.1	3.4	12.7	-0.0	-0.0	
Parts des prestations de réassurance	-0.3		-0.3		-	
Modification des provisions actuarielles	-	31.8	-31.8	_	_	
Compensation des risques	353.0	317.0	36.0	_	_	
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre	-1683.8	-1721.0	37.2	-0.1	-0.1	-
Charges d'exploitation pour la facture propre	-69.5	-63.5	-6.0	-0.0	-0.0	
Résultat de l'activité d'assurance	39.6	32.9	6.7	0.2	0.3	-0.1
Résultat d'exploitation divers	-1.0	-0.6	-0.4	-0.0	-0.0	_
Résultat terrains et bâtiments	3.7	1.6	2.1	_	0.0	-0.0
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-12.6	76.1	-88.7	-0.0	0.0	-0.0
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital	-9.9	77.1	-87.0	-0.0	0.0	-0.0
Résultat d'entreprise	29.7	110.0	-80.3	0.2	0.3	-0.1

2020	2019	Modification
Total	Total	Total
LAMal mio CHF	<b>LAMal</b> mio CHF	<b>LAMal</b> mio CHF
1807.8	1826.2	-18.4
-13.0	-6.5	-6.5
0.1	0.0	0.1
305.9	294.3	11.6
-307.6	-296.2	-11.4
1793.2	1817.8	-24.6
-2317.1	-2342.9	25.8
264.4	269.6	-5.2
16.1	3.4	12.7
-0.3	-	-0.3
_	31.8	-31.8
353.0	317.0	36.0
-1683.9	-1721.1	37.2
-69.5	-63.5	-6.0
39.8	33.2	6.6
-1.0	-0.6	-0.4
3.7	1.6	2.1
-12.6	76.1	-88.7
-9.9	77.1	-87.0
29.9	110.3	-80.4

# Bilan actifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Terrains et bâtiments		209.6	222.7	-13.1
Placements financiers		1229.7	1230.4	-0.7
Placements de capitaux	1.7	1439.3	1 453.1	-13.8
Comptes de régularisation actifs		185.6	149.1	36.5
Créances sur des preneurs d'assurance	1.8	88.8	87.4	1.4
Créances par rapport aux offices	1.10	17.4	8.7	8.7
Créances par rapport à des organisations proches	1.10	0.0	17.3	-17.3
Autres créances		0.5	1.1	-0.6
Créances		106.7	114.5	-7.8
Disponibilités		310.4	342.3	-31.9
Actifs		2042.0	2059.0	-17.0

# Bilan passifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation		0.1	0.1	
Réserves		1 051.0	940.7	110.3
Résultat annuel		29.9	110.3	-80.4
Capital propre		1 081.0	1 051.1	29.9
Provisions actuarielles		396.6	396.6	
Provisions pour risques dans les placements de capitaux		190.4	190.4	
Provisions	1.9	587.0	587.0	
Dettes envers des tiers		4.0	6.1	-2.1
Dettes envers des fournisseurs de prestations		123.9	165.6	-41.7
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance		171.1	163.2	7.9
Comptes de régularisation passifs		24.7	15.4	9.3
Dettes envers des offices		4.4	4.4	
Dettes envers des fournisseurs et autres		0.0	0.0	
Dettes envers des organisations proches	1.10	43.6	58.6	-15.0
Dettes		371.7	413.3	-41.6
Comptes de régularisation passifs		2.3	7.6	-5.3
Capitaux étrangers		961.0	1007.9	-46.9
Passifs		2042.0	2059.0	-17.0

## Compte des mouvements financiers

Etat initial du fonds  Résultat d'entreprise	mio CHF 405.1	mio CHF <b>271.5</b>	mio CHF
	405.1	271.5	
Résultat d'entreprise			133.6
Résultat d'entreprise			
	29.9	110.3	-80.4
Modification des placements de capitaux	5.7	-56.6	62.3
Modification des créances	7.8	2.7	5.1
Modification des provisions	_	-1.8	1.8
Modification des comptes de régularisation actifs	-36.5	25.6	-62.1
Modification des dettes	-41.6	58.0	-99.6
Modification des comptes de régularisation passifs	-5.3	-0.7	-4.6
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	-40.0	137.5	-177.5
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	327.0	318.0	9.0
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-303.8	-321.9	18.1
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	23.2	-3.9	27.1
Mouvement d'argent net	-16.8	133.6	-150.4
Etat final du fonds	388.3	405.1	-16.8
Disponibilités	310.4	342.3	-31.9
Liquidités	77.9	62.8	15.1
Liquidités du fonds attestées	388.3	405.1	-16.8

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

## Justification des fonds propres

Capital de l'organisation	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2019	940.7
Etat 31.12.2019 avant l'emploi du résultat	940.8
Attribution résultat d'entreprise 2019	110.3
Etat 31.12.2019 après l'emploi du résultat	1051.1
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2020	1 051.0
Etat 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	1051.1
Attribution résultat d'entreprise 2020	29.9
Etat 31.12.2020 après l'emploi du résultat	1081.0

### 1 Annexe

Visana SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

1.1 Principes pour l'analyse du bilan
Les monnaies étrangères sont converties en francs suisses au cours du jour (compte pertes et

profits), ou au cours de fin d'année (bilan).

Les terrains et les immeubles sont présentés dans les placements de capital et comprennent aussi bien les immeubles de rendement que les immeubles à utilisation propre. Ils sont présentés dans le bilan à leur valeur du marché. L'analyse a lieu annuellement, selon une méthode de la valeur de rendement affinée, en prenant en compte un taux d'intérêt de capitalisation qui est fonction des risques et les risques éventuels liés à la vente et/ou à la location.

Les immeubles en construction sont présentés dans le bilan selon les coûts générés et en fonction de la progression de la construction.

Les **placements financiers** sont présentés dans le bilan en tenant compte des précisions suivantes:

- les créances libellées en un montant fixe contiennent les obligations à leur valeur du marché;
- les participations aux fonds propres comprennent les actions à leur valeur du marché;
- les placements collectifs comprennent des parts de fonds immobiliers, de fonds d'actions ainsi que de fonds d'obligations et du marché monétaire, à leur valeur du marché;
- les instruments financiers dérivés comprennent les contrats à terme sur devises, les contrats d'options et les contrats futures; les instruments financiers dérivés sont employés exclusivement pour la couverture des fluctuations des cours du change et des prix du marché. Ils sont présentés dans le bilan à leur valeur du marché;
- les liquidités sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les créances sur des preneurs d'assurance sont présentées selon leur montant nominal, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques ducroire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les provisions actuarielles sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des payements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Les provisions pour les risques dans les placements de capitaux représentent les volatilités à long terme du marché des capitaux.

Les provisions sont calculées en fonction du portefeuille complet et sont validées chaque année au moyen d'un modèle externe de Value at Risk. Les provisions pour risques dans les placements de capitaux se fondent sur les valeurs-cible suivantes:

- 10% de la valeur du cours des placements de capitaux à intérêt fixe plus
- 20% de la valeur du cours des actions et des placements semblables.

Les pourcentages sont basés sur des valeurs empiriques. Les provisions ciblées qui ont été calculées sur la base des pourcentages se situent entre les valeurs-cible, qui ont été calculées sur la base de deux expected shortfalls, l'un ayant un niveau de confiance de 95% et l'autre de 99%.

# 1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de Visana SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à Visana SA est de 69.5 millions de francs pour 2020 (2019: 63.5 millions), dont 48.3 millions de francs de frais de personnel (2019: 46.2 millions) et 21.2 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2019: 17.3 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 180 100 francs en 2020 (2019: 125 800 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnisations aux membres du conseil d'administration et de la direction sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à Visana SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 173 800 francs en 2020 (2019: 164700 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 24500 francs (2019: 21 200 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 48500 francs (2019: 45900 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (sept membres pour 6,5 postes) se sont montées à 650 900 francs (2019: 592 900 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 127 200 francs (2019: 102300 francs). L'indemnité la plus élevée s'est montée à 118200 (2019: 111600 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 28 400 francs (2019: 21 100 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les tantièmes, les honoraires, etc., qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

### 1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend essentiellement les intérêts perçus.

### 1.4 Résultat terrains et bâtiments

	2020	2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Rendement locatif	12.3	12.7	-0.4
Produits divers	0.0	0.0	-
Produit adaptations à la valeur du marché	1.0	4.6	-3.6
Produit terrains et bâtiments	13.3	17.3	-4.0
Charge d'assurance	-0.1	-0.1	-
Frais administratifs	-0.7	-0.6	-0.1
Entretien et réparations	-3.5	-3.7	0.2
Dépenses diverses pour immeubles	-1.9	-1.9	_
Dépenses pour adaptations à la valeur du marché	-3.4	-9.4	6.0
Dépenses pour terrains et bâtiments	-9.6	-15.7	6.1
Résultat terrains et bâtiments	3.7	1.6	2.1

## 1.5 Résultat relatif aux titres

et aux placements divers						
						2019
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Obligations	9.1	2.8	11.9	10.2	21.1	31.3
Actions	15.0	6.8	21.8	27.7	23.0	50.7
Placements collectifs	5.5	9.8	15.3	9.7	27.6	37.3
Instruments financiers dérivés	7.5	0.4	7.9	5.9	0.6	6.5
Liquidités	0.0	_	0.0	0.0	0.0	0.0
Produit titres et placements divers	37.1	19.8	56.9	53.5	72.3	125.8
Obligations	-1.0	-9.0	-10.0	-0.6	-4.3	-4.9
Actions	-18.6	-5.6	-24.2	-1.0	-2.3	-3.3
Placements collectifs	-4.3	-4.0	-8.3	-0.0	-0.9	-0.9
Instruments financiers dérivés	-22.0	-1.9	-23.9	-6.1	-1.3	-7.4
Participations	-	-0.1	-0.1	-	-0.0	-0.0
Liquidités	-0.6	-0.2	-0.8	-0.5	-0.3	-0.8
Dépenses relatives à l'administration de capital	-2.2	_	-2.2	-2.4	-	-2.4
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-48.7	-20.8	-69.5	-10.6	-9.1	-19.7
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-	-	_	-30.0	-	-30.0
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-11.6	-1.0	-12.6	12.9	63.2	76.1

### 1.6 Résultat d'entreprise

Le résultat de 29.9 millions de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

### 1.7 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Terrains et bâtiments	209.6	222.7	-13.1
Obligations	725.2	726.2	-1.0
Actions	159.0	173.5	-14.5
Placements collectifs	260.5	261.4	-0.9
Instruments financiers dérivés	2.5	1.8	0.7
Participations*	4.6	4.7	-0.1
Liquidités	77.9	62.8	15.1
Placements financiers	1 229.7	1230.4	-0.7
Placements de capitaux	1 439.3	1 453.1	-13.8
Valeur d'assurance-incendie des immeubles	226.4	233.9	-7.5

<sup>\*</sup> Visana Services SA, Berne, prestations de service dans le domaine de l'assurance, participation à 40% du capital propre

Dérivés pour la couverture des risques		31.12.2020	31.12.201		
	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF	Valeur du marché active CHF	Valeur du marché passive CHF	
Devises					
Opérations à terme	405 801	-	633 659	_	
Actions					
Options	2138869	-	1 160 775	-	

Les valeurs de réacquisition des dérivés sont présentées sous la position de bilan «Placements financiers» et se montent à 2.5 millions de francs (2019: 1.8 million).

### 1.8 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	135.5	124.2	11.3
Réajustement sur créances	-46.7	-36.8	-9.9
Créanage que des premours dissourance	88.8	07.4	1.4
Créances sur des preneurs d'assurance	88.8	87.4	1.4

### 1.9 Provisions

31.12.2020	31.12.2019	Modification
mio CHF	mio CHF	mio CHF
395.4	395.4	-
1.2	1.2	_
396.6	396.6	-
190.4	190.4	-
587.0	587.0	-
	mio CHF 395.4 1.2 396.6	mio CHF mio CHF 395.4 395.4 1.2 1.2 396.6 396.6

#### 1.10 Autres indications

#### **Dettes éventuelles**

Visana SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

### Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 11.8 millions de francs en 2020 et sont réglés par le biais de prétentions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, 9.1 millions de francs sont encore dus.

### Transactions avec organisations proches

	31.12.2020	31.12.2019
Bilan	mio CHF	mio CHF
Créance du compte courant Visana Services SA	-	17.3
Créance du compte courant vivacare SA	0.0	_
Dette du compte courant Visana Services SA	9.3	_
Dette du compte courant Visana Assurances SA	26.7	41.7
Dette du compte courant vivacare SA	_	7.9
Dette du compte courant sana24 SA	2.5	9.0
Dette du compte courant Galenos SA	5.1	_

	2020	2019
Comptes de pertes et profits	mio CHF	mio CHF
Parts des primes de réassurance	0.1	0.0
Parts des prestations de réassurance	0.3	_
Charges d'exploitation	69.5	63.5
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.1	0.1
Rendement locatif	5.6	5.7

La réassurance est auprès de sana24 SA et Galenos SA. Le rendement locatif attesté résulte de la location de bureaux à Visana Services SA.

### **Prestations diverses**

Les prestations diverses comprennent les paiements reçus pour les adaptations tarifaires rétroactives des années précédentes.

### Transactions avec personnes proches

Aucune en 2020 (ni en 2019).

### Évènements après le jour du bilan

Visana SA est bien parée pour les effets de la pandémie du coronavirus ne pouvant pas encore être estimés (2019: début de la crise du coronavirus).

## Rapport de l'organe de révision

## sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

### Visana SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Visana SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 11–22) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit

comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid Expert-réviseur agrée (Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard Experte-réviseur agréée

Berne, le 29 mars 2021

sana24 SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance rance-maladie (LAMal).

# Comptes de pertes et profits

		2019	Modification
Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
	297.5	313.5	-16.0
	-1.3	-2.4	1.1
1.9	-0.0	-0.0	-
	59.3	63.5	-4.2
	-59.6	-63.9	4.3
	295.9	310.7	-14.8
	-250.6	-267.8	17.2
	41.2	44.4	-3.2
	-0.3	-0.3	_
	_	-5.2	5.2
	-68.2	-70.5	2.3
	-277.9	-299.4	21.5
	-6.5	-6.6	0.1
	-3.9	-2.9	-1.0
1.2/1.9	-10.4	-9.5	-0.9
	7.6	1.8	5.8
1.3	0.2	0.0	0.2
1.4	0.6	-1.1	1.7
	0.8	-1.1	1.9
1.5	8.4	0.7	7.7
	1.9 1.2/1.9	Chiffre de l'annexe         mio CHF           297.5         -1.3           1.9         -0.0           59.3         -59.6           295.9         -250.6           41.2         -0.3           -         -68.2           -277.9         -6.5           -3.9         1.2/1.9         -10.4           7.6         -10.4           1.3         0.2           1.4         0.6           0.8         -8	Chiffre de l'annexe         mio CHF         mio CHF           297.5         313.5           -1.3         -2.4           1.9         -0.0         -0.0           59.3         63.5           -59.6         -63.9           295.9         310.7           -250.6         -267.8           41.2         44.4           -0.3         -0.3           -68.2         -70.5           -277.9         -299.4           -6.5         -6.6           -3.9         -2.9           1.2/1.9         -10.4         -9.5           1.8         -1.1           1.3         0.2         0.0           1.4         0.6         -1.1           0.8         -1.1

sana24 SA n'a pas d'assurés pour les indemnités journalières selon la LAMal; des comptes de pertes et profits ne sont donc pas nécessaires.

# Bilan actifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements financiers	1.6	133.1	131.1	2.0
Placements de capitaux		133.1	131.1	2.0
Comptes de régularisation actifs		34.8	40.0	-5.2
Créances sur des preneurs d'assurance	1.7	25.6	25.1	0.5
Créances sur la compensation des risques		0.0	-	0.0
Créances par rapport aux offices	1.9	5.7	5.3	0.4
Créances par rapport à des organisations proches	1.9	2.5	9.0	-6.5
Autres créances		0.0	0.0	-
Créances		33.8	39.4	-5.6
Disponibilités		37.6	46.7	-9.1
Actifs		239.3	257.2	-17.9

# Bilan passifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation		0.1	0.1	-
Réserves		81.4	80.7	0.7
Résultat annuel		8.4	0.7	7.7
Capital propre		89.9	81.5	8.4
Provisions actuarielles		47.3	47.3	_
Provisions pour risques dans les placements de capitaux		1.5	_	1.5
Provisions	1.8	48.8	47.3	1.5
Dettes envers des tiers		0.5	1.0	-0.5
Dettes envers des fournisseurs de prestations		14.3	19.6	-5.3
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance		15.5	14.6	0.9
Comptes de régularisation passifs		2.8	3.1	-0.3
Dettes envers des offices		0.4	0.3	0.1
Institution commune LAMal		34.8	40.0	-5.2
Dettes		68.3	78.6	-10.3
Comptes de régularisation passifs		32.3	49.8	-17.5
Capitaux étrangers		149.4	175.7	-26.3
Passifs		239.3	257.2	-17.9

## **Compte des mouvements financiers**

	2020	2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	142.0	159.2	-17.2
Résultat d'entreprise	8.4	0.7	7.7
Modification des placements de capitaux	-2.4	0.4	-2.8
Modification des créances	5.6	-4.5	10.1
Modification des provisions	1.5	5.2	-3.7
Modification des comptes de régularisation actifs	5.2	-14.9	20.1
Modification des dettes	-10.3	20.3	-30.6
Modification des comptes de régularisation passifs	-17.5	-14.4	-3.1
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	-9.5	-7.2	-2.3
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	12.4	-	12.4
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-52.6	-	-52.6
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	-40.2	-	-40.2
Remboursement de l'apport Visana Beteiligungen SA	_	-10.0	10.0
Mouvement d'argent provenant des activités de financement	-	-10.0	10.0
Mouvement d'argent net	-49.7	-17.2	-32.5
État final du fonds	92.3	142.0	-49.7
Disponibilités	37.6	46.7	-9.1
Liquidités	54.7	95.3	-40.6
Liquidités du fonds attestées	92.3	142.0	-49.7

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

## Justification des fonds propres

	AOS
	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2019	90.7
Remboursement de l'apport Visana Beteiligungen SA	-10.0
Etat 31.12.2019 avant l'emploi du résultat	80.8
Attribution résultat d'entreprise 2019	0.7
Etat 31.12.2019 après l'emploi du résultat	81.5
Capital de l'organisation	0.1
Réserves 01.01.2020	81.4
Etat 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	81.5
Attribution résultat d'entreprise 2020	8.4
Etat 31.12.2020 après l'emploi du résultat	89.9

## 1 Annexe

sana24 SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels

- 1.1 Principes pour l'analyse du bilan
  Les placements financiers sont présentés dans
  le bilan en tenant compte des précisions suivantes:
- les créances libellées en un montant fixe contiennent les obligations à leur valeur du marché;
- les placements collectifs comprennent des parts de fonds immobiliers, de fonds d'actions ainsi que de fonds du marché monétaire à leur valeur du marché;
- les liquidités sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les créances des preneurs d'assurance sont présentées à la valeur nominale, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques ducroire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les **provisions actuarielles** sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des payements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Les provisions pour les risques dans les placements de capitaux représentent les volatilités à long terme du marché des capitaux. Les provisions sont calculées en fonction du portefeuille complet et sont validées chaque année au moyen d'un modèle externe de Value at Risk. Les provisions pour risques dans les placements de capitaux se fondent sur les valeurs-cible suivantes:

- 10% de la valeur du cours des placements de capitaux à intérêt fixe plus
- 20% de la valeur du cours des actions et des placements semblables

Les pourcentages sont basés sur des valeurs empiriques. Les provisions ciblées qui ont été calculées sur la base des pourcentages se situent entre les valeurs-cible, qui ont été calculées sur la base de deux expected shortfalls, l'un ayant un niveau de confiance de 95% et l'autre de 99%.

# 1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de sana24 SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à sana24 SA est de 10.4 millions de francs pour 2020 (2019: 9.5 millions), dont 6.5 millions de francs de frais de personnel (2019: 6.6 millions) et 3.9 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2019: 2.9 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 24 400 francs en 2020 (2019: 17 900 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnisations aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à sana24 SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 23500 francs en 2020 (2019: 23400 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 3300 francs (2019: 3000 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 6600 francs (2019: 6500 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (sept membres pour 6,5 postes) se sont montées à 88 100 francs (2019: 84 200 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 17 200 francs (2019: 14 500 francs). L'indemnité la plus élevée s'est montée à 16 000 francs (2019: 15 800 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 3800 francs (2019: 3000 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les tantièmes, les honoraires, etc., qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

### 1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend essentiellement les intérêts perçus.

# 1.4 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

			2020			2019
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Obligations	0.0	0.3	0.3	-	-	_
Placements collectifs	0.7	2.4	3.1	0.1	-	0.1
Produit titres et placements divers	0.7	2.7	3.4	0.1	-	0.1
Obligations		-0.0	-0.0	_	_	_
Placements collectifs	-0.3	-0.3	-0.6	-	-0.4	-0.4
Liquidités	-0.5	-	-0.5	-0.7	-	-0.7
Dépenses relatives à l'administration de capital	-0.2	_	-0.2	-0.1	-	-0.1
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-1.0	-0.3	-1.3	-0.8	-0.4	-1.2
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-1.5	-	-1.5	-	-	
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-1.8	2.4	0.6	-0.7	-0.4	-1.1

### 1.5 Résultat d'entreprise

Le résultat de 8.4 millions de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

### 1.6 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Obligations	18.6	-	18.6
Placements collectifs	59.8	35.8	24.0
Liquidités	54.7	95.3	-40.6
Placements financiers	133.1	131.1	2.0
Placements de capitaux	133.1	131.1	2.0

### 1.7 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	36.4	34.8	1.6
Réajustement sur créances	-10.8	-9.7	-1.1
Créances sur des preneurs d'assurance	25.6	25.1	0.5

### 1.8 Provisions

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	47.3	47.3	-
Provisions actuarielles	47.3	47.3	
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	1.5	-	1.5
Provisions	48.8	47.3	1.5

#### 1.9 Autres indications

#### **Dettes éventuelles**

sana24 SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

### Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 2.1 millions de francs en 2020 et sont réglés par le biais de prétentions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, un montant de 1.6 million de francs est encore dû.

## Transactions avec organisations proches

	31.12.2020	31.12.2019
Bilan	mio CHF	mio CHF
Créance du compte courant Visana SA	2.5	9.0
	2020	2019
Comptes de pertes et profits	mio CHF	mio CHF
Parts des primes de réassurance	0.0	0.0
Charges d'exploitation	10.4	9.5
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0

La réassurance est auprès de Visana SA.

### Transactions avec personnes proches

Aucune en 2020 (ni en 2019).

### Évènements après le jour du bilan

sana24 SA est bien parée pour les effets de la pandémie du coronavirus ne pouvant pas encore être estimés (2019: début de la crise du coronavirus).

## Rapport de l'organe de révision

## sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

### sana24 SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de sana24 SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 27–34) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid Expert-réviseur agrée (Réviseur responsable

Jasmin Bernhard Experte-réviseur agréée

Berne, le 29 mars 2021

vivacare SA est sujet de droit l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

# Comptes de pertes et profits

			2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		225.8	206.4	19.4
Primes assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		0.1	0.1	-
Diminutions des produits sur les primes		-1.6	-0.0	-1.6
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		37.5	34.0	3.5
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-37.7	-34.2	-3.5
Primes gagnées pour la facture propre		224.1	206.3	17.8
Prestations assurance obligatoire des soins		-204.7	-195.3	-9.4
Prestations assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		-0.1	-0.1	-
Participations aux coûts		32.2	29.8	2.4
Prestations diverses		-0.1	-0.2	0.1
Modification des provisions actuarielles		-	0.4	-0.4
Compensation des risques		-37.3	-30.5	-6.8
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-210.0	-195.9	-14.1
Frais de personnel		-5.1	-4.5	-0.6
Charges diverses		-3.8	-2.6	-1.2
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2/1.9	-8.9	-7.1	-1.8
Résultat de l'activité d'assurance		5.2	3.3	1.9
Résultat d'exploitation divers	1.3	-0.2	-0.1	-0.1
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.4	0.3	-0.7	1.0
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		0.1	-0.8	0.9
Résultat d'entreprise	1.5	5.3	2.5	2.8

# Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2020	2019	Modification	2020	2019	Modification
	AOS mio CHF	AOS mio CHF	AOS mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF
Primes	225.8	206.4	19.4	0.1	0.1	-
Diminutions des produits sur les primes	-1.6	-0.0	-1.6	-0.0	-0.0	_
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	37.5	34.0	3.5	0.0	0.0	_
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-37.7	-34.2	-3.5	-	-	-
Primes gagnées pour la facture propre	224.0	206.2	17.8	0.1	0.1	-
Prestations	-204.7	-195.3	-9.4	-0.1	-0.1	
Participations aux coûts	32.2	29.8	2.4	-	-	_
Prestations diverses	-0.1	-0.2	0.1	-0.0	-0.0	-
Modification des provisions actuarielles	-	0.4	-0.4	-	-	_
Compensation des risques	-37.3	-30.5	-6.8	-	-	_
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre	-209.9	-195.8	-14.1	-0.1	-0.1	-
Charges d'exploitation pour la facture propre	-8.9	-7.1	-1.8	-0.0	-0.0	
Résultat de l'activité d'assurance	5.2	3.3	1.9	-0.0	0.0	-0.0
Résultat d'exploitation divers	-0.2	-0.1	-0.1	-0.0	-0.0	
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	0.3	-0.7	1.0	0.0	-0.0	-0.0
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital	0.1	-0.8	0.9	0.0	-0.0	-0.0
Résultat d'entreprise	5.3	2.5	2.8	-0.0	0.0	0.0

2020	2019	Modification
Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF
225.9	206.5	19.4
-1.6	-0.0	-1.6
37.5	34.0	3.5
-37.7	-34.2	-3.5
224.1	206.3	17.8
-204.8	-195.4	-9.4
32.2	29.8	2.4
-0.1	-0.2	0.1
-	0.4	-0.4
-37.3	-30.5	-6.8
-210.0	-195.9	-14.1
-8.9	-7.1	-1.8
5.2	3.3	1.9
-0.2	-0.1	-0.1
0.3	-0.7	1.0
0.1	-0.8	0.9
5.3	2.5	2.8

# Bilan actifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de			
	l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements financiers		93.3	92.0	1.3
Placements de capitaux	1.6	93.3	92.0	1.3
Comptes de régularisation actifs		14.7	6.3	8.4
Créances sur des preneurs d'assurance	1.7	15.2	14.0	1.2
Créances par rapport aux offices	1.9	2.6	1.1	1.5
Créances par rapport à des organisations proches	1.9	-	7.9	-7.9
Autres créances		0.0	0.0	-
Créances		17.8	23.0	-5.2
Disponibilités		78.3	65.0	13.3
Actifs		204.1	186.3	17.8

# Bilan passifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation		0.1	0.1	_
Réserves		86.7	84.2	2.5
Résultat annuel		5.3	2.5	2.8
Capital propre		92.1	86.8	5.3
Provisions actuarielles		34.2	34.2	_
Provisions pour risques dans les placements de capitaux		1.0	_	1.0
Provisions	1.8	35.2	34.2	1.0
Dettes envers des tiers		0.4	0.6	-0.2
Dettes envers des fournisseurs de prestations		11.5	14.4	-2.9
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance		14.4	12.8	1.6
Comptes de régularisation passifs		2.1	1.2	0.9
Dettes envers des offices		0.5	0.7	-0.2
Institution commune LAMal		14.7	6.3	8.4
Dettes envers des organisations proches	1.9	0.0	_	0.0
Dettes		43.6	36.0	7.6
Comptes de régularisation passifs		33.2	29.3	3.9
Capitaux étrangers		112.0	99.5	12.5
Passifs		204.1	186.3	17.8

## **Compte des mouvements financiers**

	2020	2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	121.2	102.4	18.8
Résultat d'entreprise	5.3	2.5	2.8
Modification des placements de capitaux	-1.4	0.4	-1.8
Modification des créances	5.2	-3.3	8.5
Modification des provisions	1.0	-0.4	1.4
Modification des comptes de régularisation actifs	-8.4	-2.9	-5.5
Modification des dettes	7.6	8.8	-1.2
Modification des comptes de régularisation passifs	3.9	18.7	-14.8
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	13.2	23.8	-10.6
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	5.4	-	5.4
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-36.0	-	-36.0
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	-30.6	-	-30.6
Remboursement de l'apport Visana Beteiligungen SA	-	-5.0	5.0
Mouvement d'argent provenant des activités de financement	-	-5.0	5.0
Mouvement d'argent net	-17.4	18.8	-36.2
État final du fonds	103.8	121.2	-17.4
Disponibilités	78.3	65.0	13.3
Liquidités	25.5	56.2	-30.7
Liquidités du fonds attestées	103.8	121.2	-17.4

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

## Justification des fonds propres

Etat 31.12.2020 après l'emploi du résultat	92.1
Attribution résultat d'entreprise 2020	5.3
Etat 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	86.8
Réserves 01.01.2020	86.7
Capital de l'organisation	0.1
Etat 31.12.2019 après l'emploi du résultat	86.8
Attribution résultat d'entreprise 2019	2.5
Etat 31.12.2019 avant l'emploi du résultat	84.3
Dépôt Visana Beteiligungen SA	-5.0
Réserves 01.01.2019	89.2
Capital de l'organisation	0.1
	mio CHF
	EAMO

## 1 Annexe

vivacare SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

- 1.1 Principes pour l'analyse du bilan
  Les placements financiers sont présentés dans
  le bilan en tenant compte des précisions suivantes:
- les créances libellées en un montant fixe contiennent les obligations à leur valeur du marché;
- les placements collectifs comprennent des parts de fonds immobiliers, de fonds d'actions ainsi que de fonds du marché monétaire à leur valeur du marché;
- les liquidités sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les créances des preneurs d'assurance sont présentées à la valeur nominale, soit le montant de la créance. Les avoirs résultant des primes et des participations aux coûts échues donnent lieu à des réajustements de valeur forfaitaires, nécessaires d'un point de vue économique, pour les éventuels risques ducroire pouvant en résulter. Les créances échues importantes peuvent être soumises à des réajustements de valeur individuels, en cas de besoin.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les **provisions actuarielles** sont calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des payements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Les provisions pour les risques dans les placements de capitaux représentent les volatilités à long terme du marché des capitaux. Les provisions sont calculées en fonction du portefeuille complet et sont validées chaque année au moyen d'un modèle externe de Value at Risk. Les provisions pour risques dans les placements de capitaux se fondent sur les valeurs-cible suivantes:

- 10% de la valeur du cours des placements de capitaux à intérêt fixe plus
- 20% de la valeur du cours des actions et des placements semblables

Les pourcentages sont basés sur des valeurs empiriques. Les provisions ciblées qui ont été calculées sur la base des pourcentages se situent entre les valeurs-cible, qui ont été calculées sur la base de deux expected shortfalls, l'un ayant un niveau de confiance de 95% et l'autre de 99%.

# 1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère l'exploitation de vivacare SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à vivacare SA est de 8.9 millions de francs pour 2020 (2019: 7.1 millions), dont 5.1 millions de francs de frais de personnel (2019: 4.5 millions) et 3.8 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2019: 2.6 millions). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 19 100 francs en 2020 (2019: 12 300 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnisations aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à vivacare SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 18 400 francs en 2020 (2019: 16 100 francs). Ce montant comprend l'ensemble des indemnités au pro rata pour la collaboration dans le cadre de comités. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 2600 francs (2019: 2100 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 5100 francs (2019: 4500 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (sept membres pour 6,5 postes) se sont montées à 69 000 francs (2019: 57 900 francs). Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 13 500 francs (2019: 10 000 francs). L'indemnité la plus élevée s'est montée à 12 500 francs (2019: 10 900 francs), avec des cotisations à la caisse de pension de 3000 francs (2019: 2100 francs), et a été versée au CEO. Les membres de la direction générale doivent remettre les tantièmes, les honoraires, etc., qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

### 1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend essentiellement les intérêts perçus.

# 1.4 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

			2020			2019
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Obligations	0.0	0.2	0.2	-	_	_
Placements collectifs	0.5	1.6	2.1	0.2	-	0.2
Produit titres et placements divers	0.5	1.8	2.3	0.2	-	0.2
Obligations	_	-0.0	-0.0	_	_	_
Placements collectifs	-0.2	-0.4	-0.6	-	-0.4	-0.4
Liquidités	-0.3	-	-0.3	-0.4	-	-0.4
Dépenses relatives à l'administration de capital	-0.1	-	-0.1	-0.1	-	-0.1
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-0.6	-0.4	-1.0	-0.5	-0.4	-0.9
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-1.0	-	-1.0	-	-	-
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-1.1	1.4	0.3	-0.3	-0.4	-0.7

### 1.5 Résultat d'entreprise

Le résultat de 5.3 millions de francs pour l'année rapportée est attribué aux réserves techniques, conformément à la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

### 1.6 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Obligations	12.1	-	12.1
Placements collectifs	55.7	35.8	19.9
Liquidités	25.5	56.2	-30.7
Placements financiers	93.3	92.0	1.3
Placements de capitaux	93.3	92.0	1.3

### 1.7 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	20.7	18.1	2.6
Réajustement sur créances	-5.5	-4.1	-1.4
Créances sur des preneurs d'assurance	15.2	14.0	1.2

#### 1.8 Provisions

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	33.8	33.8	-
Indemnités journalières LAMal	0.4	0.4	_
Provisions actuarielles	34.2	34.2	-
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	1.0	-	1.0
Provisions	35.2	34.2	1.0

### 1.9 Autres indications

### **Dettes éventuelles**

vivacare SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

### Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 1.4 million de francs en 2020 et sont réglés par le biais de prétentions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, un montant de 1.1 million de francs est encore dû.

## Transactions avec organisations proches

	31.12.2020	31.12.2019
Bilan	mio CHF	mio CHF
Créance du compte courant Visana SA	-	7.9
Dette du compte courant Visana SA	0.0	_

	2020	2019
Comptes de pertes et profits	mio CHF	mio CHF
Charges d'exploitation	8.9	7.1
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.0	0.0

### Transactions avec personnes proches

Aucune en 2020 (ni en 2019).

### Évènements après le jour du bilan

vivacare SA est bien parée pour les effets de la pandémie du coronavirus ne pouvant pas encore être estimés (2019: début de la crise du coronavirus).

## Rapport de l'organe de révision

## sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

### vivacare SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de vivacare SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 39–48) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid Expert-réviseur agrée (Réviseur responsable

Jasmin Bernhard Experte-réviseur agréée

Berne, le 29 mars 2021

Galenos SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS), de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal) et des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

# Comptes de pertes et profits

		2020	2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurance obligatoire des soins		41.0	46.4	-5.4
Primes assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		0.2	0.3	-0.1
Primes assurances LCA		14.5	14.6	-0.1
Diminutions des produits sur les primes		-0.7	-0.7	-
Part de prime réassurance		-0.1	-0.1	-
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions		5.1	5.6	-0.5
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance		-5.1	-5.7	0.6
Primes gagnées pour la facture propre		54.9	60.4	-5.5
Prestations assurance obligatoire des soins		-59.7	-60.2	0.5
Prestations assurance facultative d'indemnités journalières selon la LAMal		-0.1	-0.2	0.1
Prestations LCA		-16.6	-15.4	-1.2
Participations aux coûts LAMal		6.6	7.1	-0.5
Participations aux coûts LCA		5.2	4.9	0.3
Amortissements participation aux coûts LAMal et LCA		-0.0	-0.0	_
Prestations diverses LAMal et LCA		-0.2	-0.1	-0.1
Parts des prestations de réassurance		0.3	-	0.3
Modification des provisions actuarielles		-2.1	-0.3	-1.8
Compensation des risques		14.4	11.5	2.9
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre		-52.2	-52.7	0.5
Frais de personnel		-1.2	-2.2	1.0
Charges diverses		-3.0	-1.5	
Charges d'exploitation pour la facture propre	1.2	-4.2	-3.7	-0.5
Résultat de l'activité d'assurance		-1.5	4.0	-5.5
Résultat d'exploitation divers	1.3	-0.1	-0.0	-0.1
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	1.4	-1.7	0.4	-2.1
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital		-1.8	0.4	-2.2
Bénéfice/perte avant impôt		-3.3	4.4	<b>-7.7</b>
Impôts directs		-0.0	-0.4	0.4
Résultat d'entreprise	1.5	-3.3	4.0	-7.3

# Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2020	2019	Modification	2020	2019	Modification
	AOS mio CHF	AOS mio CHF	AOS mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF	IJ LAMal mio CHF
Primes	41.0	46.4	-5.4	0.2	0.3	-0.1
Diminutions des produits sur les primes	-0.0	-0.1	0.1	-0.0	-0.0	
Parts des primes de réassurance	-0.1	-0.1	-	_	-	
Réductions sur les primes et autres contributions/subventions	5.1	5.6	-0.5	-0.0	-	-0.0
Contributions imputées et versées aux preneurs d'assurance	-5.1	-5.7	0.6	_	-	-
Primes gagnées pour la facture propre	40.9	46.1	-5.2	0.2	0.3	-0.1
Prestations	-59.7	-60.2	0.5	-0.1	-0.2	0.1
Participations aux coûts	6.6	7.1	-0.5	_	_	
Prestations diverses	-0.2	-0.2	_	-0.0	-0.0	_
Parts des prestations de réassurance	0.3	_	0.3	_	-	_
Modification des provisions actuarielles	0.4	-0.3	0.7	0.1	-0.0	0.1
Compensation des risques	14.4	11.5	2.9	-	-	-
Charges liées aux sinistres et aux prestations pour la facture propre	-38.2	-42.1	3.9	-0.0	-0.2	0.2
Charges d'exploitation pour la facture propre	-2.7	-2.2	-0.5	-0.0	-0.0	
Résultat de l'activité d'assurance	-0.0	1.8	-1.8	0.2	0.1	0.1
Résultat d'exploitation divers						
Résultat relatif aux titres et aux placements divers						
Résultat d'exploitation divers et résultat relatif au capital						
Bénéfice/perte avant impôt						
Impôts directs						
Résultat d'entreprise						

	2019	Modification	2020	2019	Modification	2020	2019	Modification
Total LAMal mio CHF	Total LAMal mio CHF	<b>Total</b> <b>LAMal</b> mio CHF	<b>LCA</b> mio CHF	LCA mio CHF	<b>LCA</b> mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
41.2	46.7	-5.5	14.5	14.6	-0.1	55.7	61.3	-5.6
-0.0	-0.1	0.1	-0.7	-0.6	-0.1	-0.7	-0.7	-
-0.1	-0.1	-	_	_	-	-0.1	-0.1	_
5.1	5.6	-0.5	_	_	-	5.1	5.6	-0.5
-5.1	-5.7	0.6	-	-	-	-5.1	-5.7	0.6
41.1	46.4	-5.3	13.8	14.0	-0.2	54.9	60.4	-5.5
-59.8	-60.4	0.6	-16.6	-15.4	-1.2	-76.4	-75.8	-0.6
6.6	7.1	-0.5	5.2	4.9	0.3	11.8	12.0	-0.2
-0.2	-0.2	_	0.0	0.1	-0.1	-0.2	-0.1	-0.1
0.3	_	0.3	_	_	_	0.3	_	0.3
0.5	-0.3	0.8	-2.6	-0.0	-2.6	-2.1	-0.3	-1.8
14.4	11.5	2.9	_	-	-	14.4	11.5	2.9
-38.2	-42.3	4.1	-14.0	-10.4	-3.6	-52.2	-52.7	0.5
-2.7	-2.2	-0.5	-1.5	-1.5	-	-4.2	-3.7	-0.5
0.2	1.9	-1.7	-1.7	2.1	-3.8	-1.5	4.0	-5.5
-0.0	-0.0	_	-0.1	-0.0	-0.1	-0.1	-0.0	-0.1
-1.4	0.0	-1.4	-0.3	0.4	-0.7	-1.7	0.4	-2.1
-1.4	0.0	-1.4	-0.4	0.4	-0.8	-1.8	0.4	-2.2
-1.2	1.9	-3.2	-2.1	2.5	-4.6	-3.3	4.4	-7.7
-	-	-	-0.0	-0.4	0.4	-0.0	-0.4	0.4
-1.2	1.9	-3.2	-2.1	2.1	-4.2	-3.3	4.0	-7.3

# Bilan actifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de			
	l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements financiers		69.7	69.8	-0.1
Placements de capitaux	1.6	69.7	69.8	-0.1
Comptes de régularisation actifs		7.5	6.8	0.7
Créances sur des preneurs d'assurance	1.7	1.6	1.2	0.4
Créances par rapport aux offices	1.9	0.5	0.4	0.1
Créances par rapport à des organisations proches	1.9	5.1	_	5.1
Autres créances		0.0	-	0.0
Créances		7.2	1.6	5.6
Disponibilités		7.7	10.5	-2.8
Actifs		92.1	88.7	3.4
Actiio		92.1	00.1	3.4

# Bilan passifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation		0.1	0.1	
Réserves LAMal		23.7	21.8	1.9
Réserves LCA		2.1	0.0	2.1
Résultat annuel		-3.3	4.0	-7.3
Capital propre		22.6	25.9	-3.3
Réserves actuarielles LAMal		13.0	13.5	-0.5
Réserves actuarielles LCA		43.3	40.7	2.6
Réserves non actuarielles LCA		1.5	1.5	_
Provisions pour risques dans les placements de capitaux		1.4	_	1.4
Provisions	1.8	59.2	55.7	3.5
Dettes envers des tiers		3.1	0.5	2.6
Dettes envers des fournisseurs de prestations		0.0	-	0.0
Primes payées d'avance par les preneurs d'assurance		6.8	5.8	1.0
Comptes de régularisation passifs		0.0	_	0.0
Dettes envers des offices		0.1	_	0.1
Institution commune LAMal		0.0	_	0.0
Dettes envers des fournisseurs et autres		_	0.2	-0.2
Dettes		10.0	6.5	3.5
Comptes de régularisation passifs		0.3	0.6	-0.3
Capitaux étrangers		69.5	62.8	6.7
		_		
Passifs		92.1	88.7	3.4

## **Compte des mouvements financiers**

	2020	2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds	43.9	40.4	3.5
Résultat d'entreprise	-3.3	4.0	-7.3
Modification des placements de capitaux	0.0	-0.4	0.4
Modification des biens immobiliers	-	0.0	-0.0
Modification des créances	-5.6	_	-5.6
Modification des provisions	3.5	0.3	3.2
Modification des comptes de régularisation actifs	-0.7	-0.8	0.1
Modification des dettes	3.5	0.6	2.9
Modification des comptes de régularisation passifs	-0.3	0.2	-0.5
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	-2.9	3.9	-6.8
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	22.2	3.9	18.3
Entrée d'argent provenant des biens immobiliers	_	0.0	-0.0
Entrée d'argent provenant des placements immatériels	_	0.0	-0.0
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-5.0	-4.3	-0.7
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	17.2	-0.4	17.6
Mouvement d'argent net	14.3	3.5	10.8
État final du fonds	58.2	43.9	14.3
Disponibilités	7.7	10.5	-2.8
Liquidités	50.5	33.4	17.1
Liquidités du fonds attestées	58.2	43.9	14.3

Les disponibilités comprennent les moyens nécessaires pour la gouvernance opérationnelle. Les liquidités font partie des actifs et sont gérées en conséquence.

## Justification des fonds propres

	LAMal	LCA
	mio CHF	mio CHF
Capital de l'organisation	0.1	-
Réserves 01.01.2019	21.8	0.0
Etat 31.12.2019 avant l'emploi du résultat	21.9	0.0
Attribution résultat d'entreprise 2019	1.9	2.1
Etat 31.12.2019 après l'emploi du résultat	23.8	2.1
Capital de l'organisation	0.1	_
Réserves 01.01.2020	23.7	2.1
Etat 31.12.2020 avant l'emploi du résultat	23.8	2.1
Attribution résultat d'entreprise 2020	-1.2	-2.1
Etat 31.12.2020 après l'emploi du résultat	22.6	0.0

### 1 Annexe

Galenos SA applique les Swiss GAAP RPC pour l'établissement de ses comptes annuels.

- 1.1 Principes pour l'analyse du bilan Les placements financiers sont présentés dans le bilan en tenant compte des précisions suivantes:
- les créances libellées en un montant fixe contiennent les obligations à leur valeur du marché;
- les participations aux fonds propres comprennent les actions à leur valeur du marché;
- les liquidités sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits de compte dans les placements financiers, pour autant qu'elles ne soient pas nécessaires aux affaires opérationnelles.

Les **comptes de régularisation actifs** comprennent entre autres les intérêts pro rata temporis sur les obligations.

Les **créances** envers des tiers, tels que des preneurs d'assurance, organisations d'assurance, réassureurs, cantons et autres, sont inscrites au bilan à la valeur nominale et les amortissements dictés par les règles d'une bonne gestion commerciale sont pris en compte de manière appropriée.

Les **disponibilités** pour les affaires opérationnelles ne sont détenues qu'en francs suisses et sont présentées dans le bilan selon les avis de solde ou les extraits des comptes.

Les provisions actuarielles et non actuarielles sont présentées selon la LAMal et la LCA et calculées selon des méthodes actuarielles reconnues. Les provisions pour sinistres représentent un estimateur fiable des payements futurs sans escomptes.

Les **dettes** comprennent principalement les engagements à l'égard des assurés ou des fournisseurs de prestations ainsi que les primes payées à l'avance. L'établissement du bilan pour les dettes se fait à la valeur nominale.

Les provisions pour les risques dans les placements de capitaux représentent les volatilités à long terme du marché des capitaux. Les provisions sont calculées en fonction du portefeuille complet et sont validées chaque année au moyen d'un modèle externe de Value at Risk. Les provisions pour risques dans les placements de capitaux se fondent sur les valeurs-cible suivantes:

- 10% de la valeur du cours des placements de capitaux à intérêt fixe plus
- 20% de la valeur du cours des actions et des placements semblables

Les pourcentages sont basés sur des valeurs empiriques. Les provisions ciblées qui ont été calculées sur la base des pourcentages se situent entre les valeurs-cible, qui ont été calculées sur la base de deux expected shortfalls, l'un ayant un niveau de confiance de 95% et l'autre de 99%.

## 1.2 Charges d'exploitation pour la facture propre

Visana Services SA gère, depuis cette année, l'exploitation de Galenos SA selon un contrat d'externalisation. En 2019, l'exploitation a été gérée par Galenos SA. La part qui incombe à Galenos SA est de 4.2 millions de francs pour 2020 (2019: 3.7 millions), dont 1.2 million de francs de frais de personnel (2019: 2.2 millions) et 3.0 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2019: 1.5 million). L'honoraire pour les prestations de service de révision se monte à 91 500 francs en 2020 (2019: 100 000 francs).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

En conséquence, les indemnisations aux membres du conseil d'administration et de la direction générale sont versées par Visana Services SA pour l'ensemble de Visana et mises à la charge des différentes sociétés de manière forfaitaire, selon la clé de répartition. La part incombant à Galenos SA pour les membres du conseil d'administration (sept membres) s'est élevée à 4800 francs bruts en 2020 (2019: 8000 francs). L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 1200 francs (2019: 2000 francs).

Les indemnités brutes au pro rata destinées à la conduite opérationnelle (sept membres pour 6,5 postes) se sont montées à 18 900 francs (2019: 431 400 francs). Cette somme comprend les cotisations de l'employeur dans la caisse de pension ainsi que l'ensemble des indemnisations fixes et variables. L'indemnité la plus élevée a été versée au CEO et s'élevait à 3600 francs bruts (2019: 246 400 francs). Les membres de la direction générale doivent remettre les tantièmes, les honoraires, etc., qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

### 1.3 Résultat d'exploitation divers

Le résultat d'exploitation divers comprend essentiellement les intérêts perçus.

# 1.4 Résultat relatif aux titres et aux placements divers

			2020			2019
	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	Produits et dépenses réalisés mio CHF	Résultats sur les cours non réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Obligations	0.2	0.1	0.3	0.2	0.9	1.1
Actions	-	-	-	0.0	0.0	0.0
Produit titres et placements divers	0.2	0.1	0.3	0.2	0.9	1.1
Obligations	-0.2	-0.1	-0.3	-0.0	-0.4	-0.4
Actions	-	-	-	-	-0.0	-0.0
Liquidités	-0.2	_	-0.2	-0.3	_	-0.3
Dépenses relatives à l'administration de capital	-0.1	-	-0.1	-0.0	-	-0.0
Dépenses relatives aux titres et aux placements divers	-0.5	-0.1	-0.6	-0.3	-0.4	-0.7
Modification Provisions pour risques dans les placements de capitaux	-1.4	-	-1.4		-	-
Résultat relatif aux titres et aux placements divers	-1.7	-0.0	-1.7	-0.1	0.5	0.4

# 1.5 Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

	31.12.2020	31.12.2019
	mio CHF	mio CHF
Résultat d'entreprise LAMal	-1.2	1.9
Résultat d'entreprise LCA	-2.1	2.1
Résultat d'entreprise	-3.3	4.0
Réserves LAMal	-1.2	-1.9
Résultat au bilan à disposition de l'assemblée générale	-2.1	2.1
Réserves LCA	-2.1	-2.1
Report à nouveau	-	-

### 1.6 Placements de capitaux

Aperçu des placements de capitaux aux valeurs du marché

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Obligations	18.7	35.9	-17.2
Actions	0.5	0.5	-
Liquidités	50.5	33.4	17.1
Placements financiers	69.7	69.8	-0.1
Placements de capitaux	69.7	69.8	-0.1

### 1.7 Créances sur des preneurs d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	1.9	1.5	0.4
Réajustement sur créances	-0.3	-0.3	-
Créances sur des preneurs d'assurance	1.6	1.2	0.4

### 1.8 Provisions

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
AOS	12.7	13.1	-0.4
Indemnités journalières LAMal	0.3	0.4	-0.1
LCA	43.3	40.7	2.6
Provisions actuarielles	56.3	54.2	2.1
Provisions non actuarielles	1.5	1.5	
Provisions pour risques dans les placements de capitaux	1.4	_	1.4
Provisions	59.2	55.7	3.5

### 1.9 Autres indications

### Dettes éventuelles

Galenos SA appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

### Coûts des tests COVID-19

La totalité des coûts relatifs aux tests COVID-19 pris en charge par la Confédération se sont élevés à 0.14 million de francs en 2020 et sont réglés par le biais de prétentions à l'égard d'offices étatiques. À la fin de l'année, 0.11 million de francs est encore dû.

Bilan	mio CHF	mio CHF
Créance du compte courant Visana SA	5.1	_

	2020	2019
Comptes de pertes et profits	mio CHF	mio CHF
Parts des primes de réassurance	0.1	-
Charges d'exploitation	4.2	_
Produit des intérêts sur les comptes courants	0.0	-
Charges d'intérêts sur les comptes courants	0.0	_

La réassurance est auprès de Visana SA.

### Transactions avec personnes proches

Aucune en 2020 (ni en 2019).

### Évènements après le jour du bilan

Galenos SA est bien parée pour les effets de la pandémie du coronavirus ne pouvant pas encore être estimés (2019: début de la crise du coronavirus).

## Rapport de l'organe de révision

## sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

### Galenos SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Galenos SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie, l'état des variations des capitaux propres et l'annexe (pages 53–63) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

## Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid Expert-réviseur agrée (Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard Experte-réviseur agréée

Berne, le 29 mars 2021

Visana Assurances SA est sujet de droit pour les assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), pour l'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et pour d'autres catégories d'assurance (ménage, bâtiments et responsabilité civile privée).

# Comptes de pertes et profits

			2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurances LCA	rannexe	1001.5	1000.6	0.9
Primes assurance-accidents obligatoire LAA		168.1	150.7	17.4
Part de la réassurance à la prime		-9.6	-9.9	0.3
Primes pour compte propre		1 160.0	1 141.4	18.6
Modification des reports de primes		-0.2	-0.3	0.1
Primes gagnées pour compte propre		1 159.8	1 141.1	18.7
Autres produits de l'activité d'assurance		3.5	5.0	-1.5
Produits de l'activité technique		1 163.3	1 146.1	17.2
Paiements pour les cas d'assurance LCA		-660.0	-686.2	26.2
Paiements pour les cas d'assurance LAA		-122.6	-116.0	-6.6
Part des réassureurs		5.1	6.1	-1.0
Paiements pour les cas d'assurance pour compte propre		-777.5	-796.1	18.6
Modification des provisions actuarielles		-18.8	-8.5	-10.3
Dépenses pour les cas d'assurance pour compte propre		-796.3	-804.6	8.3
Frais de personnel		-91.6	-86.0	-5.6
Charges diverses		-148.4	-111.5	-36.9
Charge administrative pour compte propre	1.2	-240.0	-197.5	-42.5
Autres charges techniques		-40.7	-42.3	1.6
7 dation of daily on the first of the first		10.7	12.0	
Charges de l'activité actuarielle		-1077.0	-1 044.4	-32.6
Résultat actuariel		86.3	101.7	-15.4
Produits issus des placements de capital	1.3	171.4	125.6	45.8
Charges issues des placements de capital	1.4	-158.2	-82.6	-75.6
Résultat des placements de capital		13.2	43.0	-29.8
Résultat d'exploitation		99.5	144.7	-45.2
Tiesditat a exploitation		33.0	144.7	70.2
Charges d'intérêt pour les dettes avec intérêt		0.0	-0.1	0.1
Autres produits		-	0.0	-0.0
Autres charges		-0.6	-0.6	
Bénéfice/perte avant impôt		98.9	144.0	-45.1
Impôts directs		-28.4	-34.8	6.4
Décultat d'autumnia		70.5	400.0	20.7
Résultat d'entreprise		70.5	109.2	-38.7

Visana Assurances SA

# Comptes de pertes et profits par catégorie d'assurance selon le rapport de gestion

	2020	2019	Modification	2020	2019	Modification
	Frais de guérison LCA	Frais de guérison LCA	Frais de guérison LCA	Indemni- tés jour- nalières LCA	Indemni- tés jour- nalières LCA	Indemni- tés jour- nalières LCA
Résultat du secteur assurance	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Primes assurances LCA	652.8	660.4	-7.6	302.1	295.3	6.8
Primes assurance-accidents obligatoire LAA	-	_		_	_	
Part de la réassurance à la prime	-	_		-9.5	-9.8	0.3
Primes pour compte propre	652.8	660.4	-7.6	292.6	285.5	7.1
Modification des reports de primes	-	-		-		-
Prime gagnée pour compte propre	652.8	660.4	-7.6	292.6	285.5	7.1
Autres produits de l'activité d'assurance	2.4	3.0	-0.6	_	-	-
Produits de l'activité technique	655.2	663.4	-8.2	292.6	285.5	7.1
Paiemente neuvilee ees diseaumenes I CA	407.0	401.6	04.0	000.0	004.5	1.0
Paiements pour les cas d'assurance LCA	-407.3	-431.6	24.3	-233.2	-234.5	1.3
Part des réassureurs				5.1	6.1	-1.0
Paiements pour les cas d'assurance pour compte propre	-407.3	-431.6	24.3	-228.1	-228.4	0.3
r alements pour les cas à assurance pour compte propre	-407.0	-401.0	24.0	-220.1	-220.4	0.0
Modification des provisions actuarielles	4.8	7.9	-3.1	-0.6	0.5	-1.1
Dépenses pour les cas d'assurance pour compte propre	-402.5	-423.7	21.2	-228.7	-227.9	-0.8
Charge administrative pour compte propre	-175.2	-138.5	-36.7	-34.2	-31.2	-3.0
Autres charges techniques	-9.9	-11.2	1.3	-29.1	-29.2	0.1
Charges de l'activité actuarielle	-587.6	-573.4	-14.2	-292.0	-288.3	-3.7
Résultat actuariel	67.6	90.0	-22.4	0.6	-2.8	3.4
Produits issus des placements de capital						
Charges issues des placements de capital						
Résultat des placements de capital						
Résultat d'exploitation						
Charges d'intérêt pour les dettes avec intérêt						
Autres produits						
Autres charges						
Bénéfice/perte avant impôt						
Impôts directs						
Résultat d'entreprise						
Capital propre						
en CHF						
en % des primes nettes						

Modification	2019	2020	Modification	2019	2020	Modification	2019	2020
						Divers	Divers	Divers
Total	Total	Total	LAA	LAA	LAA	LCA	LCA	LCA
mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF	mio CHF
0.9	1000.6	1001.5	-	-	-	1.7	44.9	46.6
17.4	150.7	168.1	17.4	150.7	168.1			
0.3	-9.9	-9.6	-	-	-		-0.1	-0.1
18.6	1 141.4	1160.0	17.4	150.7	168.1	1.7	44.8	46.5
0.1	-0.3	-0.2	_	_	_	0.1	-0.3	-0.2
18.7	1 141.1	1159.8	17.4	150.7	168.1	1.8	44.5	46.3
-1.5	5.0	3.5	-1.0	1.9	0.9	0.1	0.1	0.2
17.2	1 146.1	1 163.3	16.4	152.6	169.0	1.9	44.6	46.5
	-					-		
26.2	-686.2	-660.0	_	_	_	0.6	-20.1	-19.5
-6.6	-116.0	-122.6	-6.6	-116.0	-122.6	-	-	-
-1.0	6.1	5.1	_	_	-	_	-	-
18.6	-796.1	-777.5	-6.6	-116.0	-122.6	0.6	-20.1	-19.5
-10.3	-8.5	-18.8	-8.1	-14.9	-23.0	2.0	-2.0	
-10.3	-0.5	-10.0	-0.1	-14.5	-23.0	2.0	-2.0	
8.3	-804.6	-796.3	-14.7	-130.9	-145.6	2.6	-22.1	-19.5
-42.5	-197.5	-240.0	-1.5	-21.7	-23.2	-1.3	-6.1	-7.4
1.6	-42.3	-40.7	-0.2		-0.2	0.4	-1.9	-1.5
-32.6	-1044.4	-1077.0	-16.4	-152.6	-169.0	1.7	-30.1	-28.4
-15.4	101.7	86.3	-	-	-	3.6	14.5	18.1
45.8	125.6	171.4						
-75.6	-82.6	-158.2						
-29.8	43.0	13.2						
-45.2	144.7	99.5						
0.1	-0.1 0.0	0.0						
	-0.6	-0.6						
-45.1	144.0	98.9						
6.4	-34.8	-28.4						
-38.7	109.2	70.5						
05.0	404.0	460.0						
35.8	424.2 37.0	460.0 39.5						
2.5	31.0	39.3						

# Bilan actifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Immobilier		184.5	190.7	-6.2
Participations	1.6	3.9	3.9	
Papiers-valeurs à intérêts fixes		1 187.4	1 195.3	-7.9
Hypothèques		23.0	29.6	-6.6
Actions		352.3	379.9	-27.6
Autres placements de capital	1.7	549.0	534.2	14.8
Placements de capitaux		2300.1	2333.6	-33.5
Créances sur instruments financiers dérivés		7.8	5.8	2.0
Disponibilités		488.7	341.0	147.7
Part des provisions actuarielles issues de la réassurance		0.6	0.6	_
Créances résultant des activités d'assurance	1.8	93.6	70.0	23.6
Autres créances		8.9	8.7	0.2
Compte de régularisation actif		13.4	13.6	-0.2
Actifs		2913.1	2773.3	139.8

# Bilan passifs

		31.12.2020	31.12.2019	Modification
	Chiffre de			
	l'annexe	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Provisions actuarielles	1.9	1 812.9	1794.1	18.8
Provisions non actuarielles	1.10	355.6	380.3	-24.7
Provisions		2168.5	2174.4	-5.9
Dettes sur instruments financiers dérivés		0.2	0.1	0.1
Dettes résultant des activités d'assurance	1.11	74.6	42.8	31.8
Autres passifs		4.9	2.8	2.1
Comptes de régularisation passifs		205.0	128.8	76.2
Dettes		284.5	174.4	110.1
Capitaux étrangers		2453.2	2348.9	104.3
Capital-actions		10.0	10.0	-
Réserves légales issues du bénéfice		5.0	5.0	-
Réserves volontaires issues du bénéfice		109.5	109.5	-
Bénéfice reporté/perte reportée		264.9	190.7	74.2
Résultat d'entreprise		70.5	109.2	-38.7
Capital propre		459.9	424.4	35.5
Passifs		2913.1	2773.3	139.8

# Compte des mouvements financiers

	2020	2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
État initial du fonds Disponibilités	341.0	204.0	137.0
Résultat d'entreprise	70.5	109.2	-38.7
Modification des placements de capitaux	30.6	6.2	24.4
Modification des créances sur instruments financiers dérivés	-2.0	4.4	-6.4
Modification des créances	-23.8	-4.4	-19.4
Modification des provisions actuarielles	18.8	9.3	9.5
Modification des provisions du secteur non assurance	-24.7	-2.2	-22.5
Modification des comptes de régularisation actifs	0.2	2.0	-1.8
Modification des dettes sur instruments financiers dérivés	0.1	0.1	_
Modification des dettes	33.9	-2.4	36.3
Modification des comptes de régularisation passifs	76.2	10.9	65.3
Mouvement d'argent provenant des activités commerciales	179.8	133.1	46.7
Entrée d'argent provenant des placements de capitaux	726.5	757.1	-30.6
Sortie d'argent provenant des placements de capitaux	-723.6	-723.2	-0.4
Mouvement d'argent provenant des activités d'investissement	2.9	33.9	-31.0
Versement de dividende	-35.0	-30.0	-5.0
Mouvement d'argent provenant des activités de financement	-35.0	-30.0	-5.0
Mouvement d'argent net	147.7	137.0	10.7
État final du fonds Disponibilités	488.7	341.0	147.7

Pour des raisons de synthèse administrative et donc de simplification des décomptes par rapport aux personnes assurées et aux fournisseurs de prestations, le mouvement d'argent des assurances complémentaires des frais de guérison se fait par le biais de Visana SA.

# 1 Annexe

Visana Assurances SA, sise à Berne, applique les dispositions du code des obligations pour l'établissement de ses comptes annuels.

# 1.1 Principes pour l'analyse du bilan

Les actions sont inscrites au bilan à la valeur d'acquisition et les obligations, le sont, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2020, en brut au coût amorti (l'année précédente, à la valeur d'acquisition). Il est formé des provisions pour la compensation des fluctuations boursières.

Les instruments financiers dérivés sont évalués à la juste valeur.

Les hypothèques et les prêts sont indiqués à la valeur du montant de la créance.

Les immeubles sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition, plus les investissements augmentatifs et avec déduction des amortissements nécessaires et des réajustements de la valeur suite à d'éventuelles pertes de la valeur.

Les provisions pour fluctuations de cours sont calculées et intégrées à la plausibilité au moyen d'un modèle de mathématique financière sous forme d'une considération globale pour titres, hypothèques et prêts. Elles sont présentées dans les provisions non actuarielles.

## 1.2 Comptes de pertes et profits

Les primes acquises ont augmenté par rapport à l'année précédente.

### Frais d'administration

Visana Services SA gère l'exploitation de Visana Assurances SA selon un contrat d'externalisation existant depuis des années. La part qui incombe à Visana Assurances SA est de 240.0 millions de francs pour 2020 (2019: 197.5 millions). dont 91.6 millions de francs de frais de personnel (2019: 86.0 millions) et 148.4 millions de francs de charges d'exploitation diverses (2019: 111.5 millions).

En raison de cette configuration, les collaboratrices et collaborateurs sont employés par Visana Services SA, ce qui explique pourquoi il n'y a pas de responsabilités/prétentions directes à l'égard de la Fondation de prévoyance en faveur du personnel.

# 1.3 Produits issus des placements de capital

						2019
	Produits mio CHF	Gains réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	Produits mio CHF	Gains réalisés mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Immobilier	12.8	-	12.8	12.0	-	12.0
Papiers-valeurs à intérêts fixes	40.5*	1.0	41.5	17.2	2.5	19.7
Hypothèques	0.3	-	0.3	0.4	-	0.4
Actions	12.6	53.0	65.6	13.0	48.9	61.9
Autres placements de capital**	5.8	45.4	51.2	6.1	25.5	31.6
Produits issus des placements de capital	72.0	99.4	171.4	48.7	76.9	125.6

 $<sup>^\</sup>star$  comprend 24 millions de francs issus de la reprise de réajustements et d'obligations

<sup>\*\*</sup> comprend les opérations à terme sur devises, les placements collectifs (fonds en actions, fonds immobiliers et fonds du marché monétaire) et les placements alternatifs

# 1.4 Charges issues des placements de capital

			2020			2019
	Amortissements et réajustements de la valeur** mio CHF	Pertes réalisées mio CHF	<b>Total</b> mio CHF	Amortissements et réajustements de la valeur** mio CHF	Pertes réalisées mio CHF	<b>Total</b> mio CHF
Immobilier	-11.2	-	-11.2	-12.4	-	-12.4
Papiers-valeurs à intérêts fixes	-24.0	-3.9	-27.9	-0.1	-2.6	-2.7
Actions	-2.8	-91.5	-94.3	-2.2	-47.2	-49.4
Autres placements de capital*	-4.7	-20.1	-24.8	-7.7	-10.4	-18.1
Charges issues des placements de capital	-42.7	-115.5	-158.2	-22.4	-60.2	-82.6

<sup>\*</sup> comprend les opérations à terme sur devises, les placements collectifs (fonds en actions, fonds immobiliers et fonds du marché monétaire) et les placements alternatifs

# 1.5 Bilan

## Actifs

Les placements de la fortune de Visana Assurances SA sont largement diversifiés et la stratégie de placement est fonction de la capacité de risque ainsi que des attentes relatives au rendement ou aux risques des différentes catégories de placements. En 2020, il en résulte une performance des placements de moins 0,10% (2019: plus 10,04%). Au 31 décembre 2020, le résultat non réalisé relatif au capital se monte à moins 17.4 millions de francs (31 décembre 2019: plus 208.0 millions); ce résultat n'est toutefois pas déclaré, conformément à la présentation des comptes selon le CO.

L'année financière 2020 rentrera dans les annales comme «année coronavirus». La propagation du virus a entraîné en mars d'importants reculs sur les marchés financiers, qui ont toutefois été compensés au cours de l'année, grâce à de généreux programmes d'aide étatiques et à l'espoir d'un vaccin efficace. À la date du solde, les principaux indices boursiers ont enregistré un résultat annuel positif, sous la poussée des valeurs technologiques. L'écart par rapport au développement de l'économie réelle et au marché du travail est frappant et n'est guère explicable pour les principaux acteurs du marché.

# 1.6 Participations

	31.12.2020	31.12.2019
	mio CHF	mio CHF
Visana Services SA Berne Prestations de services en matière d'assurance Capital-actions 6.5 millions de francs Participation 60%/part des voix et du capital 60%	3.9	3.9

# 1.7 Autres placements de capital

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Placements alternatifs	163.0	150.8	12.2
Placements collectifs de capitaux	386.0	383.4	2.6
Autres placements de capital	549.0	534.2	14.8

Dérivés pour la couverture des risques		31.12.2020		31.12.2019
	Valeur du marché active mio CHF	Valeur du marché passive mio CHF	Valeur du marché active mio CHF	Valeur du marché passive mio CHF
Devises				
Opérations à terme	1.6	0.2	2.4	0.1
Actions				
Options	6.2	-	3.4	_
Charges issues des placements de capital	7.8	0.2	5.8	0.1

# 1.8 Créances résultant des activités d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Créances sur des preneurs d'assurance	66.6	27.9	38.7
Sociétés d'assurance	0.3	0.4	-0.1
Créances envers des organisations proches	26.7	41.7	-15.0
Créances résultant des activités d'assurance	93.6	70.0	23.6

<sup>\*\*</sup> y compris charges diverses

### **Passiven**

# 1.9 Provisions actuarielles selon les positions

	31.12.2020	31.12.2019*	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Provisions pour prestations d'assurance **	1 558.9	1544.0	14.9
Capital de couverture	109.2	91.1	18.1
Autres provisions actuarielles	94.3	109.2	-14.9
Autres provisions	32.3	52.9	-20.6
Allocation de renchérissement fonds LAA	62.0	56.3	5.7
Provisions pour participations contractuelles à l'excédent	48.4	48.0	0.4
Reports de primes	2.1	1.8	0.3
Provisions	1812.9	1794.1	18.8

<sup>\*</sup> Les chiffres de l'année passée sont indiqués à des fins de comparabilité, selon le nouveau plan d'affaires approuvé par la FINMA.

## 1.10 Provisions non actuarielles

Les provisions non actuarielles comprennent une dissolution nette des réserves latentes de 27.7 millions de francs (aucune en 2019), dont 24 millions de francs ont été utilisés pour représenter cette année les obligations selon le coût amorti.

# 1.11 Dettes résultant des activités d'assurance

	31.12.2020	31.12.2019	Modification
	mio CHF	mio CHF	mio CHF
Dettes envers les preneurs d'assurance	50.3	33.2	17.1
Dettes diverses	24.3	9.6	14.7
Dettes résultant des activités d'assurance	74.6	42.8	31.8

# 1.12 Justification des fonds propres

	mio CHF
Capital-actions	10.0
Réserves légales issues du bénéfice 31.12.2019	5.0
Réserves volontaires issues du bénéfice 31.12.2019	109.5
Bénéfice reporté/perte reportée 31.12.2019	190.7
Attribution résultat d'entreprise 2019	109.2
Versement de dividende	35.0
Attribution au bénéfice reporté	74.2
État au 31.12.2019	424.4
Capital-actions	10.0
Réserves légales issues du bénéfice 31.12.2020	5.0
Réserves volontaires issues du bénéfice 31.12.2020	109.5
Bénéfice reporté/perte reportée 31.12.2020	264.9
Attribution résultat d'entreprise 2020	70.5
État au 31.12.2020	459.9

# 1.13 Dettes éventuelles

La société appartient au groupe de Visana Services SA pour la taxe sur la valeur ajoutée et répond par conséquent solidairement des dettes de TVA de l'ensemble du groupe envers l'Administration fédérale des contributions.

Des placements de fortune sont effectués sous forme de Private Markets (Private Equity et Private Debt) en plusieurs monnaies. Le 31 décembre 2020, le volume de souscription de ces programmes était de 338.1 millions de francs (2019: 364.4 millions), dont 112 millions de francs n'avaient pas encore été retirés au 31 décembre 2020 (2019: 141.8 millions).

En raison des placements de la fortune, Visana Assurances SA est exposée au risque de changement des marchés. Dans la politique de placement, des instruments financiers dérivés sont employés pour se protéger contre la fluctuation des cours. Le 31 décembre 2020, le volume de contrats des instruments financiers dérivés sur devises était de 386.3 millions de francs (2019: 379.1 millions). Les contrats ouverts sont couverts par des placements de base correspondants.

## 1.14 Honoraires de la révision

L'honoraire de révision de Visana est payé par le biais de Visana Services SA et calculé conformément à la clé de répartition définie.

<sup>\*\*</sup> Les provisions pour prestations d'assurance sont exprimées à leur valeur brute. La part des provisions actuarielles issues de la réassurance se monte à 0.6 million de francs (2019: 0.6 million)

Visana Assurances SA

Visana Assurances SA

# 1.15 Proposition du conseil d'administration à l'assemblée générale

	31.12.2020	31.12.2019
	mio CHF	mio CHF
Résultat d'entreprise	70.5	109.2
Bénéfice reporté	264.9	190.7
Bénéfice résultant du bilan à disposition de l'assemblée générale	335.4	299.9
Prélèvement du dividende brut	-35.0	-35.0
Report à nouveau	300.4	264.9

# 2 Rapport sur la situation

## Évaluation des risques

Visana dispose d'un processus de gestion des risques à l'échelle de tout le groupe. L'évaluation des risques est effectuée chaque année au moyen d'analyses (assessments). Sous la haute responsabilité du conseil d'administration, la direction générale et les différents responsables des processus élaborent des profils de risques adaptés aux niveaux de responsabilité, avec des scénarios de risque spécifiques, axés sur l'avenir. Les influences et les développements externes et internes à l'entreprise sont pris en compte et analysés. En complément à la mise en place systématique des réglementations et des instructions déterminant les activités opérationnelles, les effets et la vraisemblance de la survenance de risques sont évalués et des mesures sont déposées. Une équipe de gestion des risques coordonne le processus ainsi que les rapports sur les résultats et surveille la réalisation des mesures définies.

#### Évènements extraordinaires

L'exercice 2020 a été marqué par la crise du coronavirus, ce qui n'a toutefois pas eu de conséquences négatives sur le résultat financier.

### Perspectives d'avenir

Visana Assurances SA continuera à proposer, conformément au but et aux principes de l'organisation, des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), l'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et d'autres catégories d'assurance (ménage, bâtiments et responsabilité civile privée). Elle est bien parée pour les effets de la pandémie du coronavirus ne pouvant pas encore être estimés.

# Rapport de l'organe de révision

# sur les comptes annuels

A l'Assemblée générale de

### Visana Assurances SA, Berne

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Visana Assurances SA, comprenant le compte de résultat, le bilan, le tableau des flux de trésorerie et l'annexe (pages 69, 72–80 sans rapport sur la situation) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

# Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

## Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels,

pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

# Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

# Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Marco Schmid Expert-réviseur agrée (Réviseur responsable)

Jasmin Bernhard Experte-réviseur agréée

Berne, le 29 mars 2021

# Structure de la conduite et organisation



# Visana Beteiligungen SA

La société de participation possède 100% du capital-actions des compagnies d'assurance Visana SA, Visana Assurances SA, sana24 SA, vivacare SA et Galenos SA. Visana Beteiligungen SA peut détenir des participations de toute sorte. Elle n'exerce aucune activité opérationnelle.

## Visana SA

Visana SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS) et de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurancemaladie (LAMal).

# Visana Assurances SA

Visana Assurances SA est sujet de droit pour les assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA), pour l'assurance-accidents obligatoire selon la loi sur l'assurance-accidents (LAA) et pour d'autres catégories d'assurance (ménage, bâtiments et responsabilité civile privée).

## sana24 SA et vivacare SA

Les deux sociétés anonymes sont des assureursmaladie selon la loi sur l'assurance-maladie (LAMal).

## Galenos SA

Galenos SA est sujet de droit de l'assurance obligatoire des soins (AOS), de l'assurance facultative d'indemnités journalières selon la loi sur l'assurancemaladie (LAMal) et des assurances complémentaires selon la loi sur le contrat d'assurance (LCA).

Conseil

# **Conseil d'administration**

# Le conseil d'administration est en charge de la haute surveillance sur la direction opérationnelle

En ce qui concerne la composition du conseil d'administration, nous misons sur des profils d'exigence spécifiques, se fondant sur les compétences professionnelles et la personnalité. Le conseil d'administration se compose des membres suivants:

Lorenz Hess, président (1961)	Diplôme fédéral de conseiller en relations publiques. Hess Advisum GmbH. Conseiller national. Divers mandats au sein de conseils d'administration et conseils de fondation. En fonction chez Visana depuis 2014. Président depuis 2017.
Robert E. Leu, vice-président (1946)	Docteur ès sciences politiques, professeur émérite à l'Université de Berne. Auteur de nombreuses publications sur la politique économique et sur la politique de la santé. Chargé de mandats d'expertise et d'évaluation. Divers mandats au sein de conseils d'administration et comités consultatifs. En fonction chez Visana depuis 2007. Vice-président depuis 2014.
Déborah Carlson-Burkart, membre (1969)	Avocate, LL.M avec de nombreuses années d'expérience dans les domaines Legal, Compliance et Governance et dans des entreprises cotées en bourse et soumises à l'autorité de la FINMA, partenaire dans le cabinet d'avocats Wernli Biedermann Partner, à Berne. Divers mandats au sein de conseils d'administration et conseils de fondation. En fonction chez Visana depuis 2016.
Roland Frey, membre (1956)	Diplôme fédéral de conseiller indépendant en entreprise et inves- tissement, disposant de nombreuses années d'expérience dans le domaine de l'Asset Management, de la banque et des assurances. Plusieurs mandats au sein de conseils d'administration et de conseils de fondation, en qualité de président ou membre. En fonction chez Visana depuis 2016.
Andreas Gattiker, membre (1967)	Dr med et MBA. CEO Hôpital cantonal Obwalden. Divers mandats d'administration. En fonction chez Visana depuis 2013.
Cornelia Gehrig, membre (1966)	Licenciée ès sciences politiques et experte-comptable diplômée. CFO Bystronic Group. Divers mandats au sein de conseils d'administration, avec une longue expérience dans les domaines finance, stratégie, audit, risque et Business Transformation & Change Management. En fonction chez Visana depuis 2003.
Stefan Niedermaier, membre (1962)	Entrepreneur, MBA (EDHEC), doté d'une longue expérience dans les domaines de l'informatique et de la numérisation. Propriétaire et président du conseil d'administration de DV Bern AG. Divers mandats dans des conseils d'administration. En fonction chez Visana depuis 2018.

Pour accomplir efficacement ses tâches, le conseil d'administration dispose des organes spécialisés et des instruments de conduite suivants: Audit and Risk Committee (ARC), Nomination and Compensation Committee (NCC), Investment Committee (IC), ainsi que Controlling et gestion des risques stratégiques. Avec ses examens indépendants, la Révision interne soutient le conseil d'administration dans sa fonction de surveillance et de contrôle.

## **Audit and Risk Committee (ARC)**

L'ARC prépare tous les thèmes financiers pertinents ainsi que les domaines partiels de la gestion des risques intégrale et des contrôles, qui sont traités par le conseil d'administration à l'occasion d'une de ses séances. Par ailleurs, il surveille de manière continue les évolutions à risque sur le marché de la santé suisse et dans le domaine de la politique de la santé, qui pourraient avoir un impact notable. À partir de cette année, Stefan Niedermaier assiste l'ARC pour les thèmes tels que la numérisation, tandis que Déborah Carlson-Burkart aide pour les thèmes de compliance and risk, en tant qu'assesseuse.

# Nomination and Compensation Committee (NCC)

Le NCC prépare tous les points à l'ordre du jour pertinents en ce qui concerne les nominations et les rémunérations des membres des niveaux de conduite stratégiques et opérationnels. Le comité traite par ailleurs de thématiques relatives à la gestion du personnel importantes sur le plan stratégique et assure la révision périodique des documents liés à la politique du personnel.

## **Investment Committee (IC)**

L'IC soutient le conseil d'administration pour ses tâches de contrôle et de surveillance, dans le domaine de la gestion de la fortune. L'IC est responsable de la surveillance de l'adéquation de la gestion de la fortune, de la politique et des stratégies de placement, ainsi que de la coordination et de la surveillance des unités d'organisation en charge de la gestion de la fortune. Par ailleurs, l'IC prépare tous les thèmes pertinents de ce domaine partiel pour les séances du conseil d'administration et surveille les développements présentant un potentiel de risque sur le marché des placements, qui pourraient exercer une influence conséquente sur les comptes annuels ainsi que sur les rendements et les risques escomptés à long terme, des différentes catégories de placement.

# Composition des comités du conseil d'administration

	estment nmittee (IC)
--	-------------------------

Lorenz Hess		Membre	
Robert E. Leu	Membre		Président
Roland Frey	Membre		Membre
Andreas Gattiker		Président	
Cornelia Gehrig	Présidente		
Stefan Niedermaier	Assesseur*	Membre	
Déborah Carlson-Burkart	Assesseuse**		

<sup>\*</sup> Numérisation

<sup>\*\*</sup> Compliance and Risk

Principes de la conduite dentreprise

# **Direction générale**

Le CEO est le responsable d'entreprise opérationnel et représente Visana vers l'extérieur

> Le CEO fait régulièrement des rapports sans restrictions au conseil d'administration, sur l'ensemble des affaires qui exercent une influence importante sur Visana. Visana n'a pas transmis d'activités de gestion à des tiers.

> Le règlement d'organisation définit la manière dont la conduite opérationnelle de l'entreprise est déléguée à la direction générale. En sont exclues les tâches qui sont réservées par la loi, les statuts ou le règlement d'organisation à d'autres organes. La direction générale est chargée de l'exécution des décisions du conseil d'administration. Elle se compose des membres suivants:

	Année de naissance	Domaine d'activité	Formation	Entrée Visana
Angelo Eggli	1967	CEO	Avocat, Master of Law (LL. M.) en droit commercial international (Université de Zurich)	2019
Valeria Trachsel	1961	Suppl. du CEO responsable Sinistres	Spécialiste en assurances sociales avec brevet fédéral, formatrice d'adulte diplômée et Master of Health Administration (MHA)	1988
Stephan Wilms	1963	CFO	Économiste d'entreprise diplômé avec formation post-grade en finances à la Boston Business School (BBS)	2010
Patrizio Bühlmann	1961	Responsable Clientèle entreprises	Diplôme fédéral avec diplôme fédéral. Économiste d'entreprise en assurance (DVA). Integrated Management Executive MBA	2015
Franziska Grossen Feuz	1970	Responsable Droit & Compliance	Avocate, Master of Advanced European Studies (MAES)	1997
Christoph Lanz	1963	CIO	Diplôme fédéral informaticien de gestion avec diplôme fédéral et licencié en droit	2004
Roland Lüthi	1960	Responsable Clientèle privée	Spécialiste en assurance avec brevet fédéral, responsable de vente diplômé, International Executive MBA	2007

# **Gouvernement d'entreprise**

Visana respecte les dispositions légales et réglementaires et tient compte des principes de gouvernement d'entreprise du Swiss Code of Best Practice.

Comme idée directrice, le gouvernement d'entreprise englobe la totalité des règles et des principes orientés sur l'intérêt durable de l'entreprise, avec l'aide desquels les structures et le comportement des niveaux de conduite supérieurs peuvent être pilotés et surveillés. Chez Visana, le gouvernement d'entreprise englobe toute l'organisation de l'entreprise ainsi que les instruments de conduite et de controlling, avec lesquels l'entreprise remplit les exigences légales. Visana respecte les lois et les prescriptions des autorités de surveillance et agit selon les exigences du Swiss Code of Best Practice.

Les principes du gouvernement d'entreprise garantissent une culture d'entreprise ouverte et orientée aux valeurs, un développement durable de l'entreprise et une politique d'information transparente. En absence d'indication contraire, toutes les données se réfèrent au 31 décembre 2020.

## Conseil d'administration

Le conseil d'administration est entièrement composé de membres non-exécutifs qui n'exercent aucune fonction opérationnelle au sein de Visana et n'en ont pas exercé non plus par le passé. En outre, les membres du conseil d'administration n'ont pas de relation commerciale avec Visana qui pourraient les influencer dans leur activité. En plus de l'auto-évaluation complexe, le conseil d'administration se soumet également régulièrement à une appréciation externe. Le conseil d'administration est élu pour un mandat d'une année.

### Révision interne

La révision interne soutient le comité d'administration par le biais de contrôles indépendants. Ces derniers comprennent des vérifications dans le cadre des plans validés par le conseil d'administration. La révision interne dispose d'un droit général de proposition et de motion. Les résultats des vérifications des mandats de révision internes sont transmis entre autres à l'ARC, qui suit la mise en œuvre des mesures d'amélioration ou ordonne des mesures supplémentaires.

#### Révision externe

En sa qualité d'organe de révision externe, la Ernst & Young AG vérifie les comptes annuels de Visana. L'honoraire de révision pour l'année 2020 s'est élevé à environ 570 000 francs.

#### Indemnisations

Les honoraires et les salaires des membres du conseil d'administration, ainsi que de la direction générale, sont fixés par le conseil d'administration. Les indemnisations versées en 2020 aux membres du conseil d'administration (sept membres) se sont élevées à 550 000 francs. Ce montant comprend l'ensemble des indemnités pour la collaboration dans le cadre de comités. Il n'a pas été versé de bonus. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 77 370 francs. L'indemnité la plus élevée a été versée au président du conseil d'administration et s'élevait à 153 540 francs.

Les indemnités brutes versées à la direction générale (sept membres pour 6.5 postes) se sont montées à 2 059 530 francs au total. Cette somme comprend toutes les rémunérations fixes et variables. La part variable est plafonnée et dépend du résultat de l'exercice ainsi que de chaque prestation individuelle. Les cotisations d'employeur dans la caisse de pension se sont élevées à un total de 402 370 francs. L'indemnité la plus élevée s'est montée à 374 060 francs, avec des cotisations à la caisse de pension de 89 810 francs, et a été versée au CEO.

Les membres de la direction générale doivent remettre les tantièmes, les honoraires, etc., qui leur sont attribués au titre de mandats qu'ils accomplissent pour le compte de Visana.

Gestion des risques

# Gestion des risques et compliance

Depuis des années, Visana mise sur une gestion des risques intégrale, tout en utilisant les synergies des différents domaines partiels dans les évaluations de risques et un processus de rapports. Ainsi, les exigences réglementaires qui continuent à augmenter sont activement prises en compte.

### Gestion des risques

Visana dispose d'une gestion des risques complète et institutionnalisée. Le terme de «risque» désigne pour Visana les événements, actions et changements des conditions-cadres dans l'avenir qui sont susceptibles de mener à un écart par rapport à l'obtention des résultats prévus comme objectifs stratégiques et opérationnels. Chez Visana, la gestion des risques est effectuée dans le cadre d'une approche standardisée d'évaluation du risque, qui permet l'identification, l'évaluation, l'analyse et le pilotage systématique des risques. Ainsi, les conséquences possibles peuvent être identifiées suffisamment tôt et des mesures adéquates mises en place. Aussi bien du point de vue stratégique qu'opérationnel, ce processus fait partie intégrante des tâches de conduite, à tous les niveaux hiérarchiques de l'organisation.

## Système de contrôle interne

Le système de contrôle interne Visana, couvrant toute l'entreprise et basé sur le risque, s'oriente aux circulaires pertinentes de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), pour la gouvernance d'entreprise, la gestion des risques et le système de contrôle interne, ainsi que sur le standard international COSO pour les contrôles internes (Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission). La gestion basée sur les outils et standardisée des contrôles (y compris l'évaluation du design et de l'efficacité quant au pilotage du risque) permet de garantir une documentation et des rapports homogènes. L'objectif est de garantir et d'attester l'efficacité des contrôles internes. L'accent est mis sur un environnement de contrôle adapté à l'entreprise, qui renforce la conscience des collaborateurs et des personnes en charge de conduite quant au contrôle dans le cadre des affaires courantes.

### Compliance

Le conseil d'administration et la direction générale de Visana considèrent la compliance comme un élément central pour une gestion efficace des affaires (gouvernement d'entreprise), dont la responsabilité ne peut pas être déléguée. Cela signifie que tous les collaborateurs et collaboratrices de l'entreprise respectent les lois ainsi que les instructions internes. La charte des bonnes pratiques, l'e-learning sur la compliance ainsi que des séquences d'information, orientées aux degrés de fonction et spécifiques, soutiennent la mise en œuvre d'un comportement conforme des collaborateurs et collaboratrices dans les affaires courantes. Pour Visana, le respect de la compliance n'est pas négociable.

## **Business Continuity Management**

Le Business Continuity Management de Visana fait partie intégrante de la gestion des risques. Il désigne l'approche à l'échelle de l'ensemble de l'entreprise qui permet de maintenir ou de rétablir les processus opérationnels critiques en situation de crise ou de conditions difficiles ne pouvant pas être prévus, afin de garantir la continuité de l'exploitation.

Visana vise la conformité à la norme ISO 22301:2012 (organisation internationale de standardisation), en respectant les prescriptions légales de la FINMA et de l'Association suisse d'assurance (ASA), dans la version en vigueur.

# Gestion de crise en temps de pandémie du coronavirus

Pour la première fois dans l'histoire de Visana, l'État-major de crise a été en action pendant une longue durée. Grâce à une bonne préparation, à des séquences de formation, au professionnalisme et à un important engagement de toutes les personnes participantes, Visana maîtrise la pandémie du coronavirus, qui perdure. Les mesures de Business Continuity, en lien avec notre structure informatique (capacité pour télétravail, communication virtuelle, etc.) ont fait leurs preuves.

De plus, Visana a aussi élaboré un plan de protection, qui est encore en vigueur et qui est mis à jour continuellement, selon les instructions des autorités.

### Protection des données

Dans le contexte du système de gestion de la qualité certifié, Visana a certifié son service de réception des données, depuis plusieurs années, conformément à la règlementation sur les certifications relatives à la protection des données (VDSZ) et a reçu à cet égard le label «GoodPriv@cy». Cette certification ainsi que le label de qualité externe attestent que la gestion des factures stationnaires selon SwissDRG de Visana est conforme aux prescriptions légales et efficace. Les deux certificats sont examinés annuellement. La sensibilisation des collaboratrices et collaborateurs à l'importance et au respect de la protection des données occupe une place centrale chez Visana. Des formations y relatives ont lieu sur place, en lien direct avec les affaires courantes. Concernant les thèmes de la sécurité de l'information et de la protection des données, les collaborateurs et collaboratrices trouveront des séquences vidéo situationnelles sur Intranet, ainsi qu'un «Web-based-Training», obligatoire pour toutes et tous. Les audits internes et externes garantissent également que la protection des données soit vécue en pratique.

Glossaire

# Glossaire du rapport de gestion 2020

### **OFSP**

L'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est une autorité fédérale de la Confédération helvétique et fait partie du Département fédéral de l'intérieur.

### COSO

Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO) est une organisation volontaire de l'économie privée, aux États-Unis, qui aide à améliorer la qualité des rapports financiers, par une action éthique, des contrôles internes efficaces et une bonne conduite de l'entreprise.

# **Diminutions des produits**

Diminution des produits résultant d'escomptes et de rabais ainsi que d'amortissements de primes.

### FINMA

L'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA) surveille le marché financier suisse en sa qualité d'autorité indépendante.

### Compte des mouvements financiers

Instrument servant au rapport sur les mouvements d'argent et les modifications des disponibilités. Le compte des mouvements financiers présente tous les effets sur le plan des disponibilités de l'activité commerciale, des investissements et des activités de financement et indique les interdépendances.

# Participation aux coûts

Participation de la personne assurée aux coûts. Elle se compose de la franchise annuelle légale ou individuelle et de la quote-part pour les traitements ambulatoires et en hospitalisation, auxquelles peut s'ajouter la contribution aux frais de séjour à l'hôpital.

## LAMal

Loi fédérale sur l'assurance-maladie

#### **Prestations**

Le terme de prestations recouvre pour Visana le fait de remplir ses obligations contractuelles à l'égard des personnes assurées, sur la base des dispositions du contrat d'assurance et des prescriptions légales.

#### AOS

Assurance obligatoire des soins selon la loi fédérale sur l'assurance-maladie (LAMal).

#### **Performance**

Le terme de performance s'applique dans la terminologie financière à l'évolution des cours ou à l'accroissement de la valeur des titres compte tenu du produit et des coûts.

#### **Primes**

La prime est la rémunération fixée par contrat que l'assuré doit à l'assureur pour que celui-ci se charge du risque financier d'un sinistre éventuel.

### Action récursoire

Demande de restitution des prestations payées par Visana, dans le cadre d'un accord de recours ou après détermination de la responsabilité civile d'un tiers.

# Compensation des risques

La compensation des risques dans l'assurance obligatoire des soins a pour but d'assurer un équilibre des coûts, qui varie en fonction de l'âge et du sexe des assurés. Cet ajustement des différences liées à la structure des risques est un correctif à la sélection ciblée des risques de la part des caisses-maladie.

### Réassurance

Transferts de risques assurés entre les sociétés d'assurance dans le but de répartir les risques.

### **SwissDRG**

La SwissDRG AG est une institution commune des fournisseurs de prestations, des assureurs et des cantons, dans le système de santé suisse. Elle est responsable de l'introduction, du développement et de l'entretien des structures tarifaires stationnaires.

## **Quote-parts**

Partie de la participation aux coûts de l'assuré représentant un pourcentage des coûts de traitements occasionnés à un assuré par un sinistre dépassant le montant de la franchise.

## **Swiss GAAP RPC**

Recommandations relatives à la présentation des comptes suisses. Le but principal de ces standards de la présentation des comptes est d'offrir une image correspondant aux conditions réelles de la situation relative à la fortune, aux finances et aux rendements.

### LAA

Loi fédérale sur l'assurance-accidents

# LCA

Loi fédérale sur le contrat d'assurance

## Paiements pour les cas d'assurance

Le paiement pour les cas d'assurance recouvre pour Visana le fait de remplir ses obligations contractuelles à l'égard des personnes assurées, sur la base des dispositions du contrat d'assurance et des prescriptions légales.

Contact Visana dispose d'un réseau d'agences dans toute la Suisse, qui forme la base de la proximité et du contact étroit avec la clientèle. Vous trouverez la liste complète de toutes les agences sous www.visana.ch/agences

Le rapport de gestion a aussi été publié en allemand. La langue originale est l'allemand.

# Impressum

# Éditeur

Visana Services SA, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 16, uk@visana.ch

# Mise en page

Promacx AG - Mediendesign, Berne

Pour des raisons de lisibilité, seule la forme masculine est utilisée dans le présent document; elle désigne toutefois aussi bien les femmes que les hommes.

# Moins de papier pour protéger l'environnement

Pour des raisons écologiques et économiques, nous renonçons à l'impression du rapport de gestion.